L'ETENDARD

Journal quotidien, paraissant le matin, le midi et le soir.

Bureaux : 37 rue Saint-Jacques

ABONNEMENTS POUR LA VILLE :

UN AN.................................. $6.00
SIX MOIS................................ 3.00

ABONNEMENTS POUR LA CAMPAGNE :

UN AN.................................. $5.00
SIX MOIS................................ 2.50

ABONNEMENTS A L'ÉTRANGER :

Pour l'Angleterre, la France, l'Italie et tous les pays de l'Union Postale, l'abonnement sera de **huit piastres** [43 francs]. Pour les Etats-Unis, il est le même que pour le Canada. [$5.00.]

ÉDITION HEBDOMADAIRE

ABONNEMENTS.............................. $1.00

Cette édition de douze grandes pages de matière à lire, renferme en outre une feuille de 16 pages de feuilleton, [grand format], donnant à la fin de l'année 4 volumes de plus de 200 pages chacun.

Tout abonnement est payable d'avance.

L'ETENDARD

Publié par la Compagnie de "L'Étendard" - - - F. X. A. Trudel, Directeur de la Rédaction

TARIF DES ANNONCES.

		Par ligne
Première insertion		$0 10
Autres insertions, si publiées tous les jours		0 05
do	trois fois par semaine	0 05
do	deux fois do	0 07
do	une fois do	0 08
Un mois, tous les jours		1 00
Deux mois, do		1 50
Trois mois, do		2 00
Six mois, do		3 00
Un an, do		5 00

Les annonces suivantes seront insérées pour 25 centins :

Avis de Naissance, Mariage ou Décès,
Demandes d'emploi,
Demandes de Domestiques ou employés.
Annonces pour chambre ou pension,
Annonces pour objets perdus ou trouvés

7me ANNÉE — MONTRÉAL, MERCREDI, 6 NOVEMBRE 1889 — No 259

TÉLÉGRAPHIE

UN DRAME MYSTERIEUX

La Seine roule un cadavre de jeune femme

Assassinat ou suicide ?

Paris, 5—Le petit village de Villequier, situé sur la Seine, entre Rouen et le Havre, vient d'être le théâtre d'un événement dramatique encore entouré de mystère. Deux jeunes gens, un homme et une femme, descendaient, l'autre jour, dans la petite auberge de la localité. Après s'être promenés toute la journée, ils rentrèrent le soir pour dîner et sortirent dans l'intention, dirent-ils, de faire une nouvelle promenade. On les attendit vainement jusqu'à une heure assez avancée de la nuit.

Le lendemain, à marée basse, on aperçut un cadavre flottant sur la berge. C'était celui de la jeune femme. Sa chemise, démarquée, portait le chiffre 10 ; ses vêtements indiquaient une situation de fortune aisée. Un peu plus loin, sur le quai, on trouva une canne, un petit panier d'osier renfermant une brosse à habits, un chapeau qui portait imprimé sur la coiffe : "Dôle (Jura)."

Le parquet de Rouen, immédiatement avisé, a fait procéder à de minutieuses recherches dans la Seine et les environs, pour retrouver le cadavre du jeune homme qu'on suppose devoir s'être noyé également. Jusqu'à présent elles ont été infructueuses.

Des paysans prétendent que, le matin de la disparition, vers quatre heures, ils ont rencontré un jeune homme, tête nue, se lavant les mains à la fontaine d'Annetot, située à 4 kilomètres environ de Villequier.

L'ITALIE ET LE BOULANGISME

La France menacée.—80,000 hommes devaient l'envahir

Bismark admoneste son esclave Crispi

Paris, 5—Dans un article que publie le *XIXe Siècle*, M. Deloncle, secrétaire de M. Spuller, ministre des affaires étrangères, déclare que, pendant la campagne électorale en France, le gouvernement italien espérant un triomphe boulangiste avait massé 80,000 hommes de troupes qui n'attendaient qu'un signal pour envahir la France.

M. Crispi, ajoute M. Deloncle, voulait que l'Angleterre et l'Allemagne consentissent à l'envoi par l'Italie d'une note demandant à la France l'abandon du protectorat sur la Tunisie de façon à provoquer une querelle.

L'Angleterre a refusé, et l'Allemagne, à ce que croit l'auteur de l'article, a vivement admonesté M. Crispi. Le triomphe du président Carnot a renversé le plan de l'Italie.

CONQUISE PAR LES ARABES

La dernière province équatoriale d'Afrique au pouvoir des mahdistes

Emin pacha et Stanley

Londres, 5—Les nouvelles apportées par le capitaine Wissman à Zanzibar ne laissent aucun doute que la dernière province équatoriale qui est demeurée fidèle à l'Egypte, a été conquise par les Arabes, et c'est à cela qu'on peut attribuer ce fait qu'Emin pacha est avec Stanley, en route pour la Côte Orientale.

Les Mahdistes avaient souvent menacé de s'emparer de cette terre fertile et y sont allés en si grand nombre que toute résistance était inutile.

Le résultat avait été prévu par Stanley, qui avait, en conséquence, exhorté Emin à partir avec lui ; ce dernier refusa d'abord d'abandonner son peuple fidèle, mais consentit finalement et arriva à Zanzibar vers la fin de l'année.

UNE TIRADE INDIGNÉE

Le traitement des fonctionnaires anglais aux Indes

Mesurer la tonsure à l'épaisseur de la toison

Londres, 5—La *Pall Mall Gazette* de Londres, publiait dernièrement un article dans lequel elle faisait avec indignation l'addition des traitements fantastiques que les fonctionnaires anglais de tout ordre touchent aux Indes. Un journal d'Alexandrie, le *Bosphore égyptien*, s'empare de cet article et le commente en ces termes :

"Cette tirade indignée de l'auteur, qui parle avec l'autorité d'un ami de la maison, est suffisamment justifiée pour impressionner l'esprit public en Angleterre, mais nous serions charmés de savoir si ces critiques produiraient le même effet, si elles s'appliquaient aux mêmes fonctionnaires au services égyptien. Le gouvernement khédivial ne donne pas aux Anglais qui le servent des traitements aussi fastueux que ceux que signale le *Pall Mall*, mais cela prouve simplement que les Anglais savent mesurer la tonsure à l'épaisseur de la toison.

"Ce n'est pas à coups de cent mille roupies, que l'Egypte peut rémunérer le concours de ces bons amis anglo-indiens ; cependant, et toutes les proportions gardées, les émoluments de ces hauts fonctionnaires qui varient de huit cents à deux mille livres, sont aussi exagérés et pèsent autant à ses épaules, que les cent mille roupies des "governors" au trésor de l'Inde. Et on peut exactement appliquer à l'Egypte les remarques que le fonctionarisme indien suggère au journal anglais ; ici comme là-bas, c'est un drainage incessant et ruineux. Les guinées égyptiennes se transforment en livres anglaises et s'en vont grossir, de l'autre côté de la Manche, la pelote que les gentlemen qui ont de l'ordre se préparent pour l'avenir.

"Si l'Angleterre, ce qu'à Dieu ne plaise, perdait les Indes et rendait du même coup l'Egypte aux Egyptiens, que d'hommes éminents seraient sans place, et que de dévouements sans emploi."

A QUI LA FAUTE ?

Lait impropre à la nourriture vendu impunément

La fameuse cause de M. Brown, Curran et Nadeau, de cette ville, accusés d'avoir vendu du lait extraordinairement maigre, s'est terminée par le renvoi de la poursuite, parce que l'accusation n'avait pas été rédigée suivant les mots des règlements.

On devrait enfin s'entendre sur le mode de porter les accusations, et si les règlements municipaux sont trop ambigus ou embrouillés le comité d'hygiène qui a commencé depuis quelques jours à faire passer de bons règlements au Conseil, devrait faire un nouveau règlement. Car ce n'est pas la première fois que des laitiers qui ont vendu du lait impropre à la nourriture ont pu se faire libérer, grâce à une accusation mal portée, ou grâce au sens entortillé des règlements sur l'inspection du lait.

GRAVES ACCUSATIONS

Arrestation sous soupçon de vol

Un individu du nom de Charles Roy, machiniste, a été arrêté hier soir, par les détectives Campeau et Barrett, sous soupçon de vol.

Pendant l'après-midi, l'accusé avait parcouru plusieurs magasins de seconde main de la rue Craig pour y vendre une montre en or. Après son arrestation, on trouva, en le fouillant, qu'il avait en sa possession une certaine quantité de montres et de chaines en or. Quand on lui demanda où il avait pris ces objets, il ne répondit pas d'une manière satisfaisante ; ensuite, il disait les avoir achetés à Brooklyn où il demeurait, mais ne se rappelait pas chez qui. Il avait aussi sur lui quatre ou cinq paquets de clefs de différentes sortes, ce qui augmenta les soupçons.

On a alors télégraphié à Brooklyn pour avoir des renseignements sur cet individu, mais pendant ce temps, une autre dépêche venant de Troy, N. Y., adressée au chef de police de cette ville recommandait de ne pas laisser en liberté le nommé Roy car de graves accusations sont portées contre lui.

Roy est enfermé dans les cellules.

LE MORTIER CHEZ M. GROTHÉ

Pas d'arrangement probable

M. l'inspecteur des bâtiments, a hier dit à l'un de nos reporters, qu'il n'y aura probablement pas d'entente entre lui et la succession Grothé pour le mortier dont on s'est servi dans la construction de la maison. "J'ai dit à MM. Grothé que s'ils me prouvaient seulement, par des experts, qu'ils ont mis six parties de sable pour une partie de chaux, je passerait pardessus la loi ; mais je n'en ai pas entendu parler depuis.

Mon opinion est bien qu'il y a plus de vingt parties de sable pour une partie de chaux. Voyons, dit-il à un entrepreneur présent : lequel de ces deux échantillons de mortier croyez-vous le meilleur ? Celui-ci, répondit ce dernier. Eh bien, reprit M. Lacroix, ce mortier que vous dites meilleur que celui de M. Grothé, ne contient pourtant qu'une partie de chaux pour vingt parties de sable.

"Et ce troisième échantillon qui est évidemment bien supérieur au mortier tiré de la maison Grothé, ne contient pourtant qu'une partie de chaux pour dix de sable. "Je ne démorderai pas de mon offre à la succession. Et elle se conformera aux lois, en défaisant la maison, si on ne me fait pas la preuve que je leur demande avec beaucoup de conciliation."

A St-Vincent de Montréal

A une assemblée des membres du chœur de chant de la paroisse St-Vincent de Paul, à Montréal, les messieurs dont les noms suivent ont été élus officiers :

MM. Alp. Lacoste, directeur, L. Collette, président ; Calixte Parent, vice-président ; Napoléon Dupont, secrétaire ; Joseph Avila Lapierre, trésorier et Hormisdas Lapointe, com. ordonnateur.

Les membres de ce chœur se préparent à chanter une messe en musique dans une des campagnes environnantes de la ville, à Noël.

NAP. DUPONT,
Secrétaire.

RAPATRIEMENT.—Un Canadien-français, demeurant aux Etats-Unis et désirant revenir au Canada, demande de l'emploi dans une maison de commerce ou bureau d'affaires, comme teneur de livres, comptable, correspondant, agent, etc. Il possède une bonne éducation commerciale, la connaissance des deux langues, l'expérience des affaires et une très-belle écriture. S'adresser à M. Tardivel, directeur de la *Vérité*, à Québec.

SI CEUX QUI SOUFFRENT DE LA CONSOMPTION,

des scrofules et d'une débilité générale, essayaient l'Emulsion d'Huile de foie de Morue de Scott, avec Hypophosphites, ils sentiraient un soulagement immédiat et y trouveraient un profit permanent. Le Dr H. V. Mott, Brentwood, Cal., écrit : "J'ai fait usage de l'Emulsion de Scott avec un grand avantage dans les cas de Phthisie, de Scrofule et de maladies consumantes. Elle est très bonne au goût." En vente chez les pharmaciens, à 50 cts et $1.

Les pilules "Pomme de Mai" guérissent les maux de tête. En vente partout.

A TRAVERS LA VILLE

Au Club National

C'est ce soir qu'a lieu la grande démonstration en l'honneur de M. Mercier et des autres ministres provinciaux au Club National.

Alarme

Les pompiers ont été appelés au No 201 de la rue Visitation, à 8.51 heures, hier soir, pour éteindre le feu dans une remise.

Ambulance

Un nommé Charles Stewart, employé sur le vapeur "Toronto" a été légèrement blessé par un bœuf qu'il conduisait, hier. L'ambulance l'a transporté à l'hôpital Anglais.

Côte de la Place d'Armes

Comme nos lecteurs pourront le voir par son annonce dans une autre colonne, M. J. A. Grenier, arpenteur et ingénieur civil, a déménagé ses bureaux au No 17 Côte de la Place d'Armes.

TENTATIVE DE SUICIDE

La victime trouvée dans un triste état

Un nommé Michael Millen, a été trouvé, hier soir, étendu sur le plancher dans sa résidence, rue St Dominique. Il était sans mouvement et portait une large plaie au front. On fit mander en toute hâte le Dr MacDonald, qui constata que le malheureux avait bu de l'acide carbonique, car il en avait encore dans la bouche. Une bouteille dans laquelle il restait quelques gouttes de ce poison a été trouvée dans une poche de son habit. On suppose que la plaie qu'il avait au front a été causée en tombant sur le poële lorsqu'il s'est trouvé affaibli après avoir avalé le poison, car c'est près du poële qu'il a été trouvé dans le triste état que nous venons de raconter.

Comme le malheureux n'était pas encore mort, on fit mander l'ambulance de l'hôpital Général où il a été transporté.

Il est mourant.

COMITÉ DE L'EAU

Un rapport de la compagnie du Pacifique.—Construction d'égouts

Le comité de l'eau a siégé hier après-midi sous la présidence de l'échevin Archibald. Etaient présents les échevins V. Grenier, Hamelin, Martineau, Thompson et Conroy.

M. Lagacé se présente devant le comité afin d'obtenir la somme de $80 de dommages causés par l'eau qui a inondé sa cave. A sa séance de la semaine dernière, le comité avait décidé de n'accorder que $10 à M. Lagacé, mais celui-ci prétend que la corporation est responsable des dommages qui lui ont été causés et il exige tout le montant spécifié dans son rapport au comité.

L'échevin Thompson propose que ce rapport soit remis à une prochaine séance afin de laisser au comité le temps d'examiner la question, vu que l'on suppose que cela est dû à la négligence du propriétaire et qu'il serait injuste que la ville payât des dommages dont elle n'est pas tenue responsable.

Adopté.

L'échevin Vital Grenier propose que le comité de l'hôtel de ville soit requis de placer une pendule dans la salle du comité de l'eau.

Adopté.

Un rapport de la compagnie du Pacifique demande qu'un tuyau ayant dix pouces de diamètre et mille pieds de longueur soit placé à la rue Cedar, quartier Hochelaga, afin de préserver ses propriétés contre le feu. La compagnie a soumis un plan au comité à cet effet et elle expose qu'elle a payé à la ville $7,000 par an pour l'eau.

A ce moment le maire entre dans la salle du comité et suggère que l'on accorde à la compagnie ce qu'elle demande, vu qu'elle a fait beaucoup pour la ville. Il ajoute qu'on a donné à la compagnie du Grand Tronc beaucoup de facilité et il espère que l'on fera de même vis-à-vis la compagnie du Pacifique.

L'échevin Vital Grenier propose que le rapport de la compagnie soit adopté aux conditions ordinaires.

Adopté.

Le comité a décidé de présenter au conseil un rapport demandant plusieurs constructions d'égouts.

Le comité s'ajourne.

Achetez chez nous, nous vous donnerons des conditions libérales

Venez nous voir pour vos fourrures, vous aurez l'avantage de choisir parmi des milliers et des milliers de morceaux, vous verrez les articles les plus riches et les mieux travaillé, tout ce qu'il y a de plus beau en fait de seal, mouton de Perse, bokars, astracan, loutre de mer, loutre du pays, etc., etc. De plus l'on vous vendra à des prix excessivement bas et l'on vous fera les conditions les plus avantageuses et les plus libérales si vous désirez une extension de temps pour payer, tout ce que l'on vous demandera, ce sera de donner un acompte.

CHS DESJARDINS & CIE,
1537, 1539 et 1541 Ste-Catherine,
Aux 3 Chevreuils,
Montréal.

P.S.—Nous avons une succursale au No 141 Sparks St Ottawa.

UN RAPPORT INTERESSANT

Le Département du Revenu de l'Intérieur a publié récemment un pamphlet de trente pages environ, exclusivement consacré à la question des poudres à pâte ; lequel montre que la plupart des variétés de cet article sont sophistiquées et impropres à la consommation. Le Prof. A. McGill, qui avait été chargé par le gouvernement de ce travail important, dit que "la Poudre Impériale est une préparation excellente." Une parole semblable devrait être suffisante pour tracer la ligne de conduite des maitresses de maisons à ce sujet.

LES LIBELLES DU "MONDE"

UN TÉMOIN DE MÉGANTIC EN PROUVE LA FAUSSETÉ

Succès du voyage du juge Dugas à Mégantic

Hier après-midi, la cause du lieutenant-colonel Dugas contre le Monde s'est continué d'une manière intéressante pour la poursuite, mais écrasante pour le Monde. Qu'on en juge par les dépositions suivantes :

M. Alexandre Ross, marchand de Lenwick, comté de Mégantic, dit qu'il a aidé le magistrat Dugas dans l'exercice de ses fonctions.

Il se déclare *conservateur* en politique, mais ne craint pas de jurer que M. Dugas a été impartial, et que sa présence au lac Mégantic a eu un excellent effet. La population, dit-il, était sympathique à Morrison lors de l'arrivée de M. Dugas chez nous, mais il sut se conduire de manière à nous persuader que notre attitude n'était pas correcte et les gens se sont mis à l'aider.

Le grand connétable Bissonnette et le Dr Tremblay, qui accompagnaient le juge Dugas à Mégantic, déposent que M. Dugas n'était pas allé sur les lieux en qualité de policier, comme le *Monde* l'a répété, mais comme juge, afin de s'enquérir des difficultés qu'il y avait à surmonter pour arriver à l'arrestation de Morrison. Les chefs qui conduisaient les hommes de police, étaient le grand connétable Bissonnette et le détective Carpenter.

L'honorable M. Turcotte, procureur-général de la province de Québec, est ensuite assermenté. Il confirme ce que viennent de dire les deux témoins précédents sur la nature de la mission du demandeur. "J'avais envoyé le magistrat Dugas sur les lieux, dit-il, afin de faire peur à ceux qui cachaient Morrison, et d'en venir à l'arrêter.

Car, c'aurait été une disgrâce et une honte pour le pays, que de laisser Morrisson en liberté. La raison de la présence du juge Dugas à Mégantic n'était pas autre que celle que j'ai déjà indiquée, et sa présence a tout à fait réussi. M. Dugas a préparé les voies à l'arrestation qui a été accomplie, grâce à sa présence en ces lieux.

Avant la commission donnée à M. Dugas pour se transporter dans ces parages, j'avais donné ordre au grand connétable de Sherbrooke, d'user de toutes les ressources qu'il croirait nécessaires à l'arrestation du "cow boy."

Le juge Dugas, a droit d'exercer ses fonction de juge des "Sessions de la Paix" dans toute la province, et il n'est responsable de sa commission de juge, qu'à la Chambre fédérale, de même que les juges de la cour Supérieure.

Trois autres témoins ont aussi été appelés : MM. Rodolphe Lemieux, Auguste Dépatie et Christophe Archambault, pour prouver qu'ils ont eu connaissance des libelles du *Monde*, et des conversations moins que flatteuses faites dans le public à l'occasion de leur publication. Le premier témoin appelé hier, a été M. Charbonneau, de la *Presse*, qui n'est qu'assermenté.

La cour s'est retirée pour jusqu'à 10 heures ce matin.

Ne désespérez pas de guérir votre mal de tête nerveux, alors que vous pouvez vous procurer si aisément les Petites Pilules de Carter pour le foie. Elles affectuent une guérison prompte et durable. Leur action est douce et naturelle.

—Pas de prix, pas d'offres séduisantes sont offerts. Nous nous servons de la feuille de tabac "*pure*" dans les marchandises que nous fabriquons. Les cigarettes "Athlete" et "Derby" sont les meilleures. D. Ritchie & Co., les plus grands fabricants de cigarettes dans la Puissance. 245-lms-jno

CERTIFICAT—Vos emplâtres pour les femmes, appelées "Female Plasters" m'ont complètement guéri d'une douleur que j'avais dans le côté depuis bien des années.

VEUVE EDMOND COTÉ,
Sainte Julienne.

Prix 25 cts, adressez : Dr J. Larivière, Manville, R. I. 305-jno

AVIS

NOUS NE prétendons pas que nos cigares contiennent des billets de cinquante piastres ; ni qu'ils soient doublés en or et bourrés en argent ; nous ne donnons pas non plus de prix dans chaque paquet.

MAIS NOUS prétendons que nous mettons l'argent dans le TABAC, ce qui est bien prouvé par les millions de cigares de nos célèbres marques, "Cable," "Mungo," "El Padre," et "Madre e Hijo" qui sont vendus annuellement.

S. DAVIS & SONS.,

Les plus grands fabricants de Cigares du Canada. 245-jno

J. A. MERCIER

COURTIER D'ASSURANCES

CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE.

76-Rue St. Gabriel-76

(Batisses du gouvernement)
MONTREAL.

Risques placés aux taux les plus raisonnables.
Patronage sollicité.
Téléphone du Bureau 191.
Téléphone résidence privée, 6002.

REPRODUCTION

DEMAIN

(Suite et fin)

Pourquoi les catholiques, bien plus nombreux, ont-ils été expulsés de toutes les positions officielles ? Pourquoi, même dans ces scrutins dont le nombre est la loi, ont-ils été si souvent et si lamentablement battus ? Parce qu'ils étaient isolés, dispersés, sans organisation sans direction.

Est-ce que cela durera toujours ?

La queue du libéralisme, toujours très vivante et très remuante répond :

"Oui ; le temps d'un parti catholique est définitivement passé. Moins les catholiques feront de bruit, mieux ils s'en trouveront. Ils n'exciteront plus de méfiance, et les voyant si humbles et si silencieux, le pouvoir politique les traitera avec bienveillance."

En vérité, ils en sont encore là ; l'expérience ne leur a rien appris.

Eh bien, non ! Le pouvoir politique maçonnique ne désarmera pas, il frappera sans discontinuer. Pour ces fils de Satan, le catholique c'est l'ennemi, ce sera toujours l'ennemi, car c'est l'homme qui, portant Dieu dans son cœur, le porte aussi dans la société.

Le franc-maçon ne sait pas ce que c'est que le scrupule ; il ne cèdera qu'à la crainte. Pour être juste vis-à-vis de concitoyens qu'il déteste, il faut qu'il en ait peur, il faut qu'ils soient forts ; il faut qu'ils s'entendent il faut qu'ils s'unissent sur le terrain qui n'admet pas de divisions, la foi catholique, la morale catholique, le droit catholique.

Que d'un bout de la France à l'autre, les catholiques se lèvent pour réclamer le droit de Dieu, son droit tout entier ; droit à être adoré publiquement, droit à voir ses adorateurs respectés dans l'accomplissement de leurs devoirs envers Lui, droit à voir des temples, des écoles des cimetières où, au milieu de ses fidèles, il soit le maître : droit à imposer sa loi à la famille composée de ses serviteurs ; droit à voir les ministres de ses autels exempts de charges civiques qui ne conviennent pas à leur caractère, et qu'ils remplacent par des services et des sacrifices d'une bien autre importance ; — que les catholiques en masse somment leurs gouvernants de laisser Dieu à sa place, au centre de la vie sociale, sous une organisation politique républicaine, si l'on veut, mais non pas en guerre avec le ciel, alors nous ne serons pas loin du salut.

Par contre, tant que des conservateurs de peu de foi s'obstineront à ne pas voir que la Révolution n'est pas une forme de gouvernement ou un ensemble de vues politiques, mais la plus radicale des hérésies, rien n'aboutira.

C'est à la religion du peuple français que la Révolution en veut ; un César persécuteur de l'Eglise gagnerait aisément ses bonnes grâces. Elle eût été plus clémente au général Boulanger si celui-ci, personnellement libre-penseur, avait promis de tourmenter les catholiques. Il leur a fait espérer un adoucissement à leurs souffrances ; la maçonnerie, dont la gauche sénatoriale est, chacun sait, l'expression la plus accomplie, n'a pas eu assez de sévérité pour ce républicain malencontreux qui briguait le pouvoir et ne promettait pas un article de plus au code de la persécution.

Sans doute, il est malaisé de constituer parmi nous un parti catholique. Il existe en Belgique, où il a remporté naguère une si mémorable victoire ; il lutte intrépidement en Italie ; en Allemagne, il fait reculer le chancelier de fer, il vient de révéler sa force dans les élections du grand-duché de Bade ; il s'organise en Espagne, où il donne les plus consolantes espérances. Et chez nous, rien, toujours rien ! Il y a des groupement partiels, mais isolés les uns des autres, et sans direction commune ; ils ne forment pas un parti catholique. C'est pourquoi, malgré toutes les combinaisons des comités conservateurs, obstinés à ne combattre la Révolution que sur ses côtés accessoires, dans les batailles électorales, la Révolution est toujours victorieuse.

Tant que le droit de Dieu ne sera pas énergiquement défendu, les prétendus droits de l'homme triompheront, tandis que ses véritables droits continueront à être foulés aux pieds.

Ne serait-il pas temps enfin, sans démolir les comités conservateurs, *qui sont d'une certaine* utilité, de songer à la constitution en France du parti catholique ?

A. D.

Les pilules "Pomme de Mai" guérissent la démangeaison. En vente partout.

CARTERS LITTLE LIVER PILLS

Les Pilules de Carter pour le Foie

GUERISSENT

le mal de tête et soulagent tous les troubles résultant de l'état bilieux du système, tels que Etourdissements, Nausées, Somnolence, Fatigue après le repas, Douleur dans le côté, etc. Quoique leur plus grand succès ait été de guérir

LE MAL

de tête nerveux ou bilieux, cependant les Petites Pilules de Carter pour le Foie sont également bonnes pour la Constipation, guérissant et prévenant cette maladie ennuyeuse. Elles corrigent aussi tout désordre de l'estomac, stimulent le foie et règlent les intestins. Si elles guérissaient seulement le mal

DE TETE

elles seraient encore inestimables pour ceux qui souffrent de cette maladie ; mais heureusement que leurs bons effets ne s'arrêtent pas là, et que ceux qui en feront une fois usage trouveront ces petites pilules si précieuses dans tant de cas, qu'ils ne voudront plus s'en passer ; mais après tout, le mal de tête

NERVEUX

ou bilieux est le cauchemar de tant d'existences que c'est dans ce cas surtout que nous vantons nos pilules. Nos pilules guérissent tandis que d'autres ne font rien.

Les Petites Pilules de Carter pour le foie sont très petites et très faciles à prendre. Une ou deux sont une dose. Elles sont strictement végétales et n'iritent pas, leur action étant agréable à tous ceux qui en font usage. En fiole de 25 cts, 5 pour $1. En vente par les pharmaciens partout, ou envoyées par la malle. Adresser en nommant L'ETENDARD à

Carter Medecine Co.,
NEW-YORK E., U.
3ps-18j-1an

Burdock Blood Bitters — **AGIT SUR LES 4 Sieges Principaux DE LA SANTÉ** L'estomac, le Foie, les Intestins et le sang.

BUREAU DU DR WOOD
Coin des rues Commerciale et Canal, Buffalo, N. Y.

Le Dr Wood est le plus vieux spécialiste dans Buffalo pour la guérison de maladies d'une nature privée. Des cas tout récents ont été guéris dans quelques jours sans l'emploi du mercure. Les jeunes gens souffrant de dépérissement prématuré, résultant d'irrégularité de conduite, sont permanement guéris. Toute correspondance strictement privée et réponse immédiate.

N. B.—Ecrivez en anglais autant que possible. 1an-q h 234

L'ACIDE DE

La Poudre à Pâte COOK'S FRIEND

est Crême de Tarte pure.

LES AMERS CANADIENS

(COURVALINE AMÉLIORÉE)

Le grand régulateur végétal du Foie, des Reins et des Intestins. Tonique Stomachique. Ne contient ni Mercure ni Opium. Dans toutes les bonnes pharmacies. Dépot principal

Chez LYMAN, SONS & CO.,
RUE ST PAUL MONTRÉAL.
1m's-250

LES AMERS INDIGENES !

Le plus économique en même temps que le plus efficace tonique stomachique et digestif,

Les AMERS INDIGÈNES doivent leur popularité aux plus importantes qualités que peut avoir une préparation médicinale ; une efficacité toujours certaine, l'absence de tout principe dangereux, et la modicité du prix.

Les AMERS INDIGÈNES sont une combinaison préparée dans des proportions rigoureuses, d'un grand nombre de racines et d'écorces les plus précieuses par leurs vertus médicinales, toniques, stomachiques, digestives et carminatives.

Les MAUX DE TÊTE, ETOURDISSEMENT, NAUSÉES, MALAISE GÉNÉRAL sont le plus souvent la suite de dérangements de l'estomac, et dans ce cas, les AMERS INDIGÈNES ne manquent jamais d'apporter un soulagement prompt, et le plus souvent une guérison certaine

Les AMERS INDIGÈNES se vendent en détail dans toutes les bonnes pharmacies de la Puissance, en boites de 25 cts, seulement, contenant ce qu'il faut pour 3 ou 4 bouteilles de 3 demiards.

S. LACHANCE

PROPRIETAIRE,

1538 et 1540 Rue STE-CATHERINE

MONTREAL.

L. C. De TONNANCOUR

MARCHAND-TAILLEUR

No 8, Cote Saint Lambert

Ancienne bâtisse de la Banque Ville-Marie.

M. DE TONNANCOUR a toujours en stock un grand assortiment de marchandises françaises et anglaises.

SANS PRECEDENT

Au-delà D'UN MILLION distribué

L. S. L.

Cie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature pour des fins d'éducation et de charité, et ses franchises déclarées, être parties de la présente Constitution de l'Etat en 1879, par un vote populaire écrasant.

Les Grands Tirages Extraordinaires ont lieu semi-annuellement (Juin et Décembre) et les **Grands Tirages Simples** ont lieu mensuellement, les dix autres mois de l'année. Ces tirages ont lieu en public, à l'Académie de Musique, Nouvelle-Orléans, La.

En renommee durant vingt ans, pour l'intégrité de ses tirages et le paiement exact de ses prix.

ATTESTE COMME SUIT :

"*Nous certifions par les présentes que nous surveillons les arrangements faits pour les tirages mensuels et semi-annuels de la Cie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, que nous gérons et contrôlons personnellement les tirages nous-mêmes et que le tout est conduit avec honnêteté, franchise et bonne foi pour tous les intéressés ; nous autorisons la Cie à se servir de ce certificat, avec des fac-simile de nos signatures attachés dans ses annonces.*

G. T. Beauregard
J. A. Early

Commissaires.

Nous, les soussignés, Banques et Banquiers, paieront tous les prix gagnés aux Loteries de l'Etat de la Louisiane qui seront présentés à nos caisses.

R. M. Walmsley, Prés. Louisiana National Bank.
Pierre Lanaux, Prés. State National Bk.
A. Baldwin, Prés. N-Orleans National Bk
Carl Kohn, Prés. Union National Bk.

GRAND TIRAGE MENSUEL

A L'ACADÉMIE DE MUSIQUE, NOUVELLE-ORLEANS, **MARDI, 12 Novembre 1889**

Prix capital - - $300,000

100,000 Billets à $20 chaque, Moitié $10 Quart, $5, Dixième, $2 Vingtième $1

LISTE DES PRIX

1 PRIX DE	$300,000	est	$300,000
1 PRIX DE	100,000	est	100,000
1 PRIX DE	50,000	est	50,000
1 PRIX DE	25,000	est	25,000
2 PRIX DE	10,000	sont	20,000
5 PRIX DE	5,000	sont	25,000
25 PRIX DE	1,000	sont	25,000
100 PRIX DE	500	sont	50,000
200 PRIX DE	300	sont	60,000
500 PRIX DE	200	sont	100,000
PRIX APPROXIMATIFS			
100 Prix de	$500	sont	50,000
100 do	300	sont	30,000
100 do	200	sont	20,000
PRIX TERMINANT.			
999 do	100	sont	99,900
999 do	100	sont	99,900
3,134 prix se montant à			$1,054,800

NOTE.—Les billets gagnant les Prix Capitaux ne se trouvent pas compris dans les prix terminant.

AGENTS DEMANDES

Pour prix aux clubs et autres informations adressez-vous aux soussignés. Ecrivez lisiblement et donnez votre résidence, ville, comté, rue et numéros.

Les retours par malle se feront plus rapidement en nous envoyant une enveloppe portant votre propre adresse.

Nommez L'ETENDARD.

IMPORTANT

S'adresser à **M. A. DAUPHIN**, New Orleans, La.,
ou **M. A. DAUPHIN**, Washington, D. C.

Par lettres ordinaires, contenant mandats émis par toutes les Compagnies d'Express, New-York Exchange, ou Traites et Mandats-Poste.

ADRESSEZ VOS LETTRES ENREGISTRES CONTENANT DE L'ARGENT À

NEW ORLEANS NATIONAL BANK, New Orleans, La.

SOUVENEZ-VOUS que le paiement des Prix est **GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES** de la Nouvelle-Orléans, et que tout billet porte la signature du Président d'une institution dont les droits d'exister sont reconnus par les plus hautes cours ; par conséquent, défiez-vous des contrefaçons, ou des propositions anonymes."

UNE PIASTRE est le prix de la plus petite partie ou fraction d'un billet **EMIS PAR NOUS** dans aucun tirage. Ce qu'on pourra offrir pour moins d'un dollar, portant notre nom, est fait dans le but de frauder.

PILULES DE NOIX LONGUES DE McGALE POUR AFFECTIONS BILIEUSES &c

DEMENAGEMENT ! PHARMACIE GRAY ! !

A cause de l'élargissement de de la rue St Laurent, par la corporation, ma pharmacie établie depuis 30 ans à l'endroit qu'elle occupe aujourd'hui, sera transportée vers le 1er novembre prochain, au coin des rues St Laurent et Lagauchetière, (Dalbec Block).

HENRY R. GRAY, Chimiste-Pharmacien
144 rue St Laurent Montréal.

GRANSORBIAN

Les peintres font aujourd'hui une journée complète en une demi-heure en employant le

GRANSORBIAN

Le plus prompt et le plus beau procédé connu par son grain clair.

GRANSORBIAN

est vendu par les marchands de peinture ou par

J. T. SCANLAN

No 26, rue St Sacrement, Montreal.

A. DEMERS A. THERRIEN C. BRUNET

DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE

FERBLANTIERS, PLOMBIERS, COUVREURS,

Poseurs d'Appareils de Chauffage
Coutellerie, Lampes,
Huile de Charbon, etc

MM. DRAPEAU, SAVIGNAC & Cie se chargent de tous ouvrages tels que couverture en ardoise, en ferblanc, en tôle galvanisée, autres ouvrages neufs, et de toutes espèces de réparations à des PRIX TRES MODERES

No 120 rue St-Laurent
MONTREAL.

"L'IMPÉRIALE"

COMPAGNIE D'ASSURANCE

La nouvelle batisse, situee sur la Place d'Armes, est maintenant prete

On loue des bureaux qui sont propres aux banques, aux compagnies d'assurance, aux marchands à commission aux hommes de professions et autres.

Il y a des voûtes dans cet édifice qui est construit pour ainsi dire à l'épreuve du feu.

On peut voir les plans au bureau du soussigné. Les bureaux sont disposés de telle manière qu'ils conviennent aux locataires.

Agent spécial du Dept. Français, J. S. X. DUSSAULT.

Heures de bureau le soir de 7 à 10 heures. Résidence 138 Drolet.

S'adresser à W. H. RINTOUL, 6 rue Hopital.

"GUARDIAN"

Compagnie d'Assurance sur la Vie et contre l'Incendie

DE LONDRES, ANGLETERRE.

(Établie en 1821)

CAPITAL - - - - - - - - $10,000,000
FONDS INVESTIS - - - - - 20,000,000

Agents généraux pour le Canada } ROBT SIMMS & CIE. / GEO. DENHOLM, Mont.

Polices d'Assurance contre le feu acceptées.

45 Rue St Sacrement.

NAP. CHARBONNEAU

AVOCAT.

CHAMBRES 70 & 71 BÂTISSE DE L'IMPÉRIAL

107,—Rue St Jacques,—107

En face de l'église Notre-Dame, MONTRÉAL

Bell Téléphone : 2563.

FELIX BOISMENU

ARBITRAGES, ÉVALUATIONS

BUREAU DE PROPRIÉTÉS FONCIÈRES

79 Rue St Jacques

ARCHAMBAULT & LECLERC

NOTAIRES

No 1608 rue Notre-Dame

Argent à prêter à 5½ pour cent.

J. H. LECLAIR

ARPENTEUR

CONFECTION DE CADASTRES ET LIVRES DE RENVOI, ARPENTAGES PRIVÉS ET PUBLICS, BREVETS D'INVENTION ET MARQUES DE COMMERCE, ETC.

62 rue Saint Jacques,
MONTRÉAL.

J. A. GRENIER

ARPENTEUR, INGÉNIEUR CIVIL, SOLLICITEUR DE PATENTES

BUREAU :

17 Cote de la Place-d'Armes.

M. GARAND

—NOTAIRE—

10 rue St Lambert, Montreal

ARGENT À PRÊTER
HEURES DE BUREAU—De 9½ hrs A. M à 2½ hrs P. M.

HETU & HETU

NOTAIRES

30 rue St Jacques, Montreal.

TÉLÉPHONE Nº 1014.

J. EMILE VANIER

(Ancien élève de l'école Polytechnique

INGÉNIEUR CIVIL ET ARPENTEUR

61 rue St Jacques

Demande de BREVETS D'INVENTION, Marques de Commerce, etc., préparées pour le Canada et l'étranger.

J. N. ARCHAMBAULT

AGENT D'IMMEUBLES

PRÊTS, ASSURANCE ET DE COLLECTIONS.

BUREAU : 1598 RUE NOTRE-DAME
13 juil-1a

N. LANDRY

DESSINATEUR ET GRAVEUR SUR BOIS (ELECTROS, clichés)

Portraits, Vues de bâtisses, Ornements Architecture, Dessins à Vignettes de toute sortes, exécutés avec le plus grand soin et à bas prix. Envoyer pour prix avant donner votre ordre ailleurs.

32 St Gabriel, Montreal.

D. I. MULLIN,

CHIRURGIEN - VETERINAIRE

BUREAU ET INFIRMERIE :

22—RUE SAINT URBAIN—22

Dentisterie des Chevaux, une spécialité 150-ua

LUCIEN BENOIT

Sculpteur, Doreur, Peintre, etc.

Se charge d'exécuter toutes espèces d'ouvrage en Sculpture, Dorure, Peinture, Autels, Chaires, Chemins de Croix et tous objets servant surtout aux décors des églises et aux besoins du culte.

Atteliers, No 198 rue Jacques-Cartier, arrière de la Banque d'Epargne.

Résidence privée 153D Jacques-Cartier

VICTOR ROY

ARCHITECTE

No 28 rue Saint Jacques,
MONTRÉAL.

HECTOR PREVOST & CIE

COURTIERS EN DOUANE.

No. 30 Rue St Francois-Xavier

Téléphone : 1716

CLOCHES ELECTRIQUES

Set complet depuis **$3.50.** Posées **$5.00**

PONDEUSES AUTOMATIQUES, empêchant les poules de manger leurs œufs. Prix **40c** le nid seul. Avec boite **75 cts.**

CRACHOIRS NICKLÉS, depuis **40c** chaque.

MOULINS à laver, à tordre, à repasser, etc

—CHEZ—

L. J. A. SURVEYER,
158 RUE NOTRE-DAME

L'ETENDARD
Montréal, le 6 Novembre 1889

QUESTION POUR QUESTION

La *Presse* résume ainsi nos articles en réponse à celui de la *Patrie* sur "les partis politiques":

L'*Etendard* admet la *nécessité des partis politiques parce que le fonctionnement des institutions constitutionnelles suppose l'existence des partis. Sans doute que deux partis sont suffisants pour en assurer le fonctionnement, en thèse générale, il est même désirable que la population d'un pays constitutionnel, si elle se divise, ne se divise qu'en deux partis, savoir: celui de la vérité et celui de l'erreur, celui qui veut le triomphe de la justice et celui qui pratique l'injustice; afin que le premier puisse plus facilement vaincre le second.*

Et c'est pour cela que le même journal a voulu former un troisième parti.

Et l'organe continue plus loin:

"Nous savons bien que c'est là l'erreur lamentable au moyen de laquelle *les organisations rouge et bleue, par exemple, entendent se partager l'administration des affaires du pays et en exploiter alternativement le trésor.*

"Mais lorsque ces partis se révèlent tous deux partisans de l'erreur et gangrenés au point qu'on l'a vu dans notre pays, ne devient-il pas du devoir des *honnêtes gens et de ceux qui voient la vérité, de répudier l'un et l'autre, pour former une organisation distincte, désintéressée et patriotique, qui ne donne son appui qu'à celui des deux partis qui consentira à revenir au bien et à pratiquer la justice?*"

Durant trente ans M. Trudel a fait du bleuisme enragé de sectaire.

Le bleuisme était-il alors le parti du bien en tout et partout?

Depuis M. Trudel fait du castorisme. Est-ce le parti du bien? Et M. Mercier n'exploite-t-il pas le trésor plus que tous les gouvernements bleus ensemble, durant dix ans, et ne fait-il pas profiter ses amis de cette exploitation, M. Trudel tout le premier?

Depuis quand M. Trudel a-t-il trouvé son chemin de Damas qui le conduit entre une haie d'honnêtes gens? Depuis quand les écailles lui sont-ils tombées des yeux, lui le partisan enragé de tout temps, qu'il ait été bleu ou castor, où qu'il soit libéral-radical?

Nous pourrions répondre à la *Presse* que M. Trudel "a trouvé son chemin de Damas" le jour où M. Nantel a écrit ce fameux article paru dans le *Nord*, au lendemain du 16 novembre,—article qui a coûté à son auteur plus d'une bassesse pour en obtenir l'absolution.

Mais nous ne ferons pas cette réponse à M. Nantel. Il nous suffira de lui rappeler: que M. Trudel n'ayant jamais fait ni "pendant trente ans," ni pendant un an, ni même pendant un jour du "bleuisme enragé de sectaire," (quelle langue riche!); que le même M. Trudel n'ayant jamais dit ni cru que "le bleuisme était le parti *du bien en tout et partout*," il n'a pas eu besoin de "trouver un chemin de Damas" quelconque. La route qu'il a suivie était si droite, si logique et tellement facile à découvrir, que M. Nantel lui-même, n'a pu s'empêcher de l'enfiler à sa suite. Il est vrai qu'à la première rencontre, le rédacteur de la *Presse* a cru bon de tourner bride et de revenir à la crèche. Mais personne n'était tenu d'avoir les mêmes instincts.

Quant aux autres questions concernant le gouvernement Mercier, il n'est pas nécessaire de s'y arrêter. C'est pur enfantillage.

Maintenant, M. Nantel est prié de nous donner son opinion,—s'il a une opinion,—sur l'article de la *Patrie* que nous avons critiqué.

C'était là l'important, puisqu'il a bien voulu se mêler au débat et pourtant la seule chose qu'il néglige de nous apprendre.

***

Remis, faute d'espace, un article en réponse à l'attaque de la *Presse*, contre le roman que nous avons publié sous le titre de: "La perle jaune."

LES FINANCES PROVINCIALES

L'étude des budgets provinciaux en dehors de tout parti pris politique, est, pour ainsi dire, inconnue dans notre pays. Peu de personnes, en dehors des politiciens de profession, s'intéressent assez à ces montagnes de chiffres pour aller explorer minutieusement et impartialement ce qu'ils contiennent. Parmi ceux qui s'y intéressent, les uns manquent de temps, les autres des connaissances nécessaires pour le faire d'un manière convenable. Aussi, avons-nous cru qu'il serait utile d'entreprendre sur cette partie si importante de l'administration publique, quelques articles où des aperçus d'ensemble et des études comparatives permettraient d'en saisir les principaux reliefs.

Pour juger sainement des causes qui ont modifié notre tarif, depuis vingt-deux ans que nous existons comme province, il faut d'abord se rendre un compte exact de la position qui nous est faite par l'acte constituant la Confédération.

Par cet acte, le gouvernement provincial est limité aux sources de revenu suivantes:

1o Une subvention de 80 cts par tête, en prenant pour base la population constatée par le recensement de 1871. Cette subvention est destinée à payer les frais de législation et d'administration; elle n'est pas progressive, c'est-à-dire que même lorsque la population aura doublé et quadruplé, nous n'aurons pas droit à un centin de plus qu'en 1871.

2o Les terres de la couronne et les forêts qui les couvrent.

3o Les licences.

4o La taxe directe.

Par contre, le gouvernement provincial est chargé de faire face:

1o Aux frais d'administration du gouvernement et de la législation.

2o Aux frais de l'administration de la justice civile et criminelle.

3o Aux frais de l'instruction publique.

4o Aux travaux publics d'intérêt provincial.

5o A l'entretien des aliénés de la province et au soutien des autres institutions de charité.

Comme on le voit, les sources de revenu de notre budget provincial, en dehors de la taxe directe à laquelle aucun gouvernement n'a encore osé avoir franchement recours, sont limitées et peu élastiques. Elles ne suivent pas le mouvement d'augmentation de la population, tandis que les dépenses au contraire, comme celles de l'administration de la justice et de l'instruction publique, augmentent nécessairement avec la population et la prospérité du pays.

La taxe directe est impopulaire, et cependant c'est la seule, soit sous la forme de taxe sur le revenu, soit sous celle de taxe foncière, qui puisse suivre l'expansion nécessaire de notre budget des dépenses et nous donner un surcroit de recettes proportionnel au surcroit des dépenses.

Mais on a toujours préféré, ce qui est assez naturel de la part des gouvernements, demander une augmentation de la subvention fédérale, qui est prise sur le rendement des taxes indirectes, douanes et accises, parce que ces taxes n'étant pas payées directement au trésor, attirent moins l'attention et sont payées par les contribuables presque sans s'en apercevoir.

De 1867 à 1874, le gouvernement provincial a su cependant maintenir son budget en équilibre avec les recettes ordinaires, en faisant même des économies de près de $1,000,000. Mais à partir de cette époque, ces recettes n'ont plus été suffisantes et il a fallu en créer de nouvelles.

Ce qui a ainsi rompu l'équilibre du budget, c'est ce que l'on a appelé la "politique des chemins de fer." A cette époque, le sentiment public réclamait la construction de diverses lignes de chemins de fer pour développer le commerce et l'industrie, donner des débouchés aux produits des campagnes, etc.

Dans la province d'Ontario, le même mouvement d'opinion existait, et un grand nombre de voies ferrées y ont été construites. Mais là, le gouvernement provincial ne voulut pas y engager ses finances; il ne subventionna que fort peu les compagnies et ces dernières durent s'adresser aux municipalités, dont elles reçurent d'ailleurs, un bon nombre de millions. Aussi le gouvernement provincial d'Ontario n'a-t-il eu que peu ou point de déficit dans son budget et n'a pas de dettes.

Dans notre province, au contraire, les municipalités se faisant tirer l'oreille, sauf Montréal et Québec qui ont accordé chacune $1,000,000, le gouvernement provincial crut devoir se charger des subventions à accorder aux lignes d'intérêt local. Il fut même forcé, quelque temps après, d'aller plus loin dans cette voie et d'entreprendre lui-même la construction du chemin de fer du Nord.

C'est à cela que nous devons d'être endettés aujourd'hui d'environ $22,000,000, et d'avoir eu des déficits dans nos budgets.

D'après les comptes publics, la province a payé en subventions et en construction de chemins de fer, les sommes suivantes:

1870-71	$ 48,171 20
1871-72	99,180 00
1872-73	.....
1873-74	38,700 00
1874-75	1,018,799 00
1875-76	1,517,800 78
1876-77	3,481,070 24
1877-78	2,610,594 82
1878-79	2,393,749 06
1879-80	501,400 39
1880-81	3,422,794 70
1881-82	911,021 73
1882-83	681,958 06
1883-84	573,019 30
1884-85	455,963 11
1885-86	322,970 82
1886-87	745,706 70
1887-88	962,275 30
Total	$19,425,152 30

Pour payer l'intérêt et le fonds d'amortissement des emprunts nécessités par ces dépenses, notre budget s'est trouvé chargé des sommes suivantes:

1873-74	$154,067 06
1874-75	254,461 11
1875-76	407,176 01
1877-78	482,601 92
1878-79	727,007 02
1879-80	576,154 77
1880-81	807,752 20
1881-82	828,423 04
1882-83	889,794 00
1883-84	964,192 56
1884-85	980,110 20
1885-86	977,670 32
1886-87	1,018,022 14
1887-88	1,103,710 94
	$10,262,495 98

Soit une moyenne de $733,-035.

A part les chemins de fer, quelques autres travaux publics ont aussi fortement écorné nos recettes quoique dans une mesure beaucoup moindre. Nous citerons entre autres:

L'hôtel du Parlement	$1,291,701 04
Le Palais de justice Québec	637,723 13
Ensemble	$1,929,424 17

Les chemins de fer et les travaux publics nous ont donc coûté de 1867 à 1888 en capital et en intérêts, une somme ronde de $31,000,000.

(A continuer)

COMMUNICATION

CONSULAT GÉNÉRAL
DE GRÈCE,
No 115 Pearl Street

New-York, le 31 octobre 1889.

*M. le Directeur de l'*ETENDARD,
MONTRÉAL, CANADA.

L'attention du gouvernement Hellénique a été attirée sur deux articles publiés dans votre estimable journal (No 198 et 203) et signés par un certain A. G. Zervudacki, qui se signe "Consul de Sa Très Gracieuse Majesté, George I, roi des Grecs."

Je viens de recevoir de mon gouvernement d'Athènes l'ordre de vous faire savoir, Monsieur le Rédacteur, ainsi qu'au public de Montréal, que le dit A. G. Zervudacki est tout-à-fait inconnu au gouvernement Hellénique, qu'il n'est point consul de Grèce et que la Grèce n'a point de consul à Montréal.

Je vous saurai gré, Monsieur le Rédacteur, de publier cette note dans votre journal et m'en envoyer un exemplaire pour l'expédier à Athènes.

Votre très humble serviteur.

D. N. BOTASSI,
Consul général de Grèce à New-York.

UNION CATHOLIQUE

L'esquisse du moyen âge, que M. de Bonpart à tracée, dimanche dernier, devant l'Union Catholique, avait pour but, en reliant les faits historiques par de courtes mais justes observations, de montrer que les lettres, les sciences, les inventions et les arts furent toujours cultivés, à l'ombre de l'Eglise, pendant les bons vieux siècles catholiques; que ces siècles ne furent pas, comme le prétendent, de parti pris, les écrivains protestants et les philosophes, une période de profondes ténèbres, que l'Eglise prolongea le plus longtemps qu'elle pût, afin de maintenir les esprits sous le joug du despotisme des papes, de l'ignorance et de la superstition. M. de Bonpart a fait voir très clairement que les écrivains protestants et les philosophes ont, à force de vanter les bienfaits de la révolution religieso-politique du seizième siècle, fait accroire au monde que sa sortie de la barbarie, ses progrès dans les lettres, dans les sciences et dans les arts, doivent être attribués exclusivement à la Réforme, et, que, avant cet heureux événement, tout était obscurité et désolation.

Les faits, tout au contraire, abondent pour prouver que la Réforme, loin d'avoir été favorable au progrès et à la civilisation, retarda, pendant plus d'un siècle de confusion et de guerres civiles, la culture des lettres, des sciences et des arts, tandis que l'Eglise n'avait cessé de promouvoir et de protéger les écoles et les universités, qu'elle avait fondées en grand nombre. L'Eglise avait, pendant des siècles, lutté, seule, contre la barbarie et l'ignorance, et avait remporté un magnifique triomphe sur ces deux fléaux, quelque temps avant l'éclosion du protestantisme. Lorsque Luther commença sa révolte, la littérature, les sciences et les arts étaient à l'apogée de la gloire; on ne voit pas que le protestantisme ait rien fait rien qui l'autorise à déverser son dédain sur les bons vieux siècles catholiques, berceau de la civilisation chrétienne.

BIBLIOGRAPHIE

ALMANACH AGRICOLE COMMERCIAL ET HISTORIQUE de J. B. Rolland et fils pour l'année 1890. (21e année). Prix, 5 cents.

ALMANACH DES FAMILLES de J. B. Rolland et fils, pour l'année 1890. (13e année), Prix, 5 cents.

Nous avons encore cette année le plaisir d'accuser réception des publications annuelles de la librairie J. B. Rolland et fils, qui sont si avantagement connues du public.

1o L'*Almanach agricole*, commercial et historique, s'étant jusqu'au-d'hui distingué des autres publications analogues par l'exactitude et l'utilité de ses renseignements, ne pourra manquer, en entrant dans sa vingt-quatrième année, de rencontrer de la part de ses lecteurs, l'accueil accoutumé, car ils y trouveront, revues et corrigées avec le même soin, toutes les matières du sommaire suivant:

Comput ecclésiastique, calendrier conforme à l'Ordo, avec éphémérides en regard, fournissant une intéressante revue des événements de l'année écoulée; la hiérarchie catholique du pays, suivie d'un tableau synoptique; la liste complète des membres du gouvernement, du parlement fédéral et des législatures locales, la judicature et les cours de justice, les conseils de l'Instruction publique, de l'agriculture, des arts et manufactures et la commission du havre, les pronostics sur la température, le tarif des postes avec les derniers amendements, etc., le tout entremêlé de variétés des mieux choisies.

2o L'*Almanach des Familles* trouvant toujours sa place à côté de l'almanach Agricole, l'occupera encore dignement cette fois, car à l'amabilité de ses historiettes, légendes, bons mots, charades, énigmes, etc., vient se joindre l'utilité de divers résumés statistiques sur le Canada, concernant le gouvernement, les législatures, la superficie des différentes provinces, importations et exportations, pêcheries, télégraphe, poste, etc., ainsi que de nombreuses recettes d'économie domestique et rurale, le tableau revisé des banques, des cours de justice, des régistrateurs et les lois de chasse et de pêche.

Ces deux petits recueils ainsi composés sont tout à fait à la hauteur de leur renommée et donneront encore pleine et entière satisfaction à tous leurs lecteurs.

Nous recevons aussi des mêmes éditeurs le *Calendrier de la Puissance du Canada pour 1890*, la plus ancienne, la plus grande et la plus belle feuille de ce genre, possédant seule avec le calendrier, conforme à l'Ordo, la liste complète des membres du clergé de la Puissance. L'exactitude de ses renseignements l'a rendu si populaire qu'il n'est pas une institution, ni une famille catholique du pays qui ne le connaisse et ne lui réserve sa place d'honneur au foyer.

Ces trois publications sont en vente chez les éditeurs, Nos 6 à 14 rue Saint Vincent, Montréal, chez tous les libraires et marchands, au prix de 5 centins chacune.

Les Petites Pilules de Carter pour le foie agissent naturellement et sans causer de douleurs. Elles sont un stimulant doux pour le foie; elles régularisent les fonctions intestinales, mais ne purgent pas. Qu'on soit certain d'en être content. Essayez-les.

Les pilules "Pomme de Mai" guérissent les douleurs des reins. En vente partout.

AU PUBLIC

Notre but a été et continuera à être de donner au consommateur la meilleure machandise d'accord avec les prix chargés. Nous ne fabriquons pas de ces cigares appelés *bon marché*; des marchandises de premières classe est notre spécialité. N'achetant que le meilleur tabac, sans regarder aux prix, nous sommes en mesure de fabriquer de tout aussi bonne marceandise qu'il soit possible d'obtenir n'importe où ailleurs; les cigares havanna compris. Insistez pour avoir nos cigares de marque bien connu "Cable," "El Padre," "Mungo," et "Madre E. Hijo," et vous aurez pour la pleine valeur de votre argent.

Les sommes immenses que nous avons dépensées pour introduire nos marchandises, la qualité exceptionnellement supérieure du tabac que nous employons dans la fabrication de nos cigares, et le travail de près d'un demi-sircle devrait convaincre les plus sceptiques que leur qualité ne se détériore pas.

Toutes les infections vénéneuses du sang sont expulsés sans délai par la Salsepareille d'Ayer. Vendue par tous les droguistes.

CONSEIL AUX MERES

Le sirop calmant de Mme Winslow devrait toujours être employé pour la dentition des enfants. Il est agréable à l'enfant, adoucit les gencives, allège la douleur, guérit la colique, et est le meilleur remède pour la diarrhée. 25 cents la bouteille. 3-p s, 1 m v.

CERTIFICAT.—Deux de vos "Female Plasters" m'ont complètement guérie d'une douleur que j'avais dans les reins et le bas du corps depuis des années. Comme je ne veux plus m'en passer, envoyez-m'en quatre par la première malle.

Dame ULRIC THIVIERGE,
Lime Rock.

Prix 25 cts. Adressez Dr J. Larivière, Mainville P. Q. 205 jno.

Les pilules "Pomme de Mai" guérissent les étourdissements. En vente partout.

L'ENCRIER DARLING

(Indiquant le niveau de son contenu)

EST LE MEILLEUR ENCRIER AU MONDE

Il ne s'encrasse point!
L'encre y est toujours pure!
Peu ou point d'évaporation!
Demandez nos circulaires.

MORTON, PHILLIPS & BULMER

PAPETIERS, FABRICANTS DE LIVRES BLANCS ET IMPRIMEURS
1755 ET 1757 RUE NOTRE-DAME MONTRÉAL

La Compagnie du "Haras" National
30 RUE ST JACQUES

Magnifiques Percherons (étalons et juments) Normands (carossiers français) tous avec généalogie de premier ordre, importés directement de France. Nos associations en France nous permettent d'importer meilleur marché que qui que ce soit, des reproducteurs hors ligne: plusieurs ont remporté des premiers prix aux dernières expositions du Canada.

Pour les conditions de vente et pour recevoir franco le catalogue, s'adresser au *Haras National*, 30 rue St Jacques.

R. AUZIAS TURENNE,
Administrateur.
LOUIS BEAUBIEN, Président. 256-m

BÉTAIL Ayrshire et Normand (cotentin).
COCHONS Berkshire et Chester-Blancs.
VOLAILLES Plymouth-Rock.

LOUIS BEAUBIEN
Ferme Outremont, près Montréal
Bureau a Montreal: 30 Rue St Jacques

BOURSE.

5 Novembre 1889

Spécialement préparé pour L'ETENDARD par MM C. A. VALLEE & CIE. Agents de Change, 104 rue St François Xavier.

CAPITAL PAYÉ.	FONDS DE RESERVE.	PAR DES ACTIONS	BANQUES	DIVIDENDE PAYABLE	DERNIER DIVIDENDE P. CENT.	VENDEURS	ACHETEURS.
$12 000 000	$6 000 000	$200	Montreal	Juin, Décem.	10 X	237½	235
1 200 000	500 000	100	Ontario	do	7	135½	137
4 866 666	1 174 565	£50 st	British North America	Avril, Octobre.	7	130	130
1 200 000	300 000	$ 50	Peuple	Mai, Novemb.	6	102½	100
2 000 000	875 000	50	Molsons	Avril, Octobre.	8	167½	162
2 000 000	1 350 000	100	Toronto	Juin, Décem.	8 & 4b	227	220
500 000	140 000	25	Jacques-Cartier	do	7	...	93
5 702 200	1 920 000	100	Merchants	do	7	148½	146½
1 468 681	450 000	50	Eastern Townships	Janv., Juillet.	7	140	115
2 500 000	425 000	100	Québec	Juin, Décemb.	7	...	...
1 200 000	100 000	30	Nationale	Mai, Novemb.	6	...	...
1 200 000	100 000	60	Union	Janv., Juillet.	6	96½	91
6 000 000	600 000	50	Commerce	do	7	130	129
1 500 000	1 150 000	50	Dominion	Mai, Novemb.	10	...	126½
478 430	20 000	100	Ville-Marie	Juin, Décemb.	7	...	...
1 250 000	Nil	100	Federal	Juin, Décemb.	en liq	...	...
1 500 000	600 000	100	Imperial	do	8	...	...
710 100	100 000	100	Hochelaga	do	8	100	97
			VALEURS DIVERSES				
500 000	.....	100	Intercolonial Coal		Nil	...	...
			do do Deb	Avril, Décemb.	7	...	...
2 000 000	Nil	10	Montreal Telegraph Co	Jv. Av. Juil. O.	7	94	93½
£1 500 000	.....	£5 st	North West Land Co		Nil	85	81
$1 350 000	.....	$100	Rhich. & Ont. Navigation Co.	Mars, Sept.	...	58½	58½
600 000	.....	50	Montreal City Pass. R'y	Mai, Novemb.	13 1 B	...	...
2 000 000	.....	40	Montreal Gas Co	Avril, Octobre.	12	201½	200
65 000 000	.....	100	Canadian Pacific R'y	Février, Août.	3	69½	69
25 000 000	.....	...	C. P. R. Land Grant Bond	Avril, Octobre.	5	105	127
20 000 000	.....	100	St. Paul & M. & Man. R'y	F. Mai, Août, N.	6	75	102
1 400 000	.....	100	Canada Shipping Co	Avril	Nil	...	125
500 000	.....	100	Canada Paper Co	Juillet, Janv.	10	...	110
.....	.....	...	Canada Central R'y Deb	Mai, Novemb.	6	...	...
600 000	.....	...	C. & St. Lawrence R'y Deb	Janv., Juillet.	6	50	47
750 000	.....	100	Canada Cotton Co	Mai, Août	Nil	101	...
.....	.....	...	do do Deb	Avril, Octobre.	8	39	...
550 000	.....	100	Dundas Cotton Co	Mars, Sept.	Nil	...	...
800 000	.....	100	Montreal Cotton Co	Mai, Juin, S. D.	8	...	...
500 000	.....	100	Stormont Cotton Co	Janv., Juillet	...	...	...
435 700	.....	100	Merch. Manufacturing Co		...	90	...
1 000 000	.....	100	Hochelaga Cotton Co	Mars, Juin, S.D.	8	115	...
500 000	.....	25	Montreal Loan & Mortage Co.	Mars, Sept.	6	130	120
300 000	.....	50	Guarantee Co. of North A.	Janv., Juillet.	6	110	105
157 000	.....	100	Accident Co. of North A.	do	6	...	...
400 000	.....	25	Royal Canadian Ins. Co	Février.	100	90	...
1 125 000	.....	100	Bell Telephone Co	Jv. Av. Juil. Oc.	...	95	...
.....	.....	...	Royal Electric Co		...	...	...
.....	.....	...	Gaz x D		...	...	...

VENTES.

SÉANCE DU MATIN

Banque du Commerce, 15 à 120½.
Banque Ontario, 85 à 137.
C. P. R., 375 à 60¾.
Télégraphe, 15 à 93¾.
Roy Mail, 7 à 235½.

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE D'ANGLETERRE
Bureau principal au Canada, Montréal.

CAPITAL, - - - - - - - - - $1,000,000
PLACEMENTS, - - - - - - - - $29,000,000

Montant placé au Canada pour la protection des porteurs de polices, principalement au fonds du gouvernement, $800,000. Responsabilité des actionnaires illimitée.

La ROYALE a le plus grand surplus d'actif au-dessus du passif utes compagnies d'assurance contre l'incendie du monde.

WILLIAM TATLEY, Agent principal et Gérant résident.
F. HURTUBISE et A. ST-CYR, Agents spéciaux du département français, Montrea

GARE AUX CONTREFAÇONS!!

Demandez toujours à votre droguiste ou à votre épicier l'Arrapaho ou Baume des Montagnes Vertes de GEO. TUCKER

$5,000 DE RECOMPENSE

A celui qui apportera un remède plus soulageant, le seul docteur habile de votre famille. Grand nombre de personnes souffrant de différentes maladies, ont immédiatement recours au Baume des Montagnes Vertes de GEO TUCKER, le remède interne et externe bien connu composé de racinages d'herbes et d'écorces.

En vente ches tous les droguistes et epiciers d'importance

Les maladies les plus efficacement guéries par le fameux Baume des Montagnes Vertes sont: le Rhumatisme, la Névralgie, le Mal de Dents, le Mal d'Oreilles, le Mal de Tête, les Enflures, la Faiblesse des Membres, les Difformités les Foulures les Contorsions, la Toux et les Rhumes, la Diarrhée, les Indispositions Estivales, la Diphtérie, le mal de Gorge et plusieurs autres maladies trop nombreuses pour être énumérées.

Essayez-en une bouteille pour vous convaincre. C'est le plus énergique et le plus sûr qui existe, pour les douleurs internes et externes.

Toute commande promptement exécutée.

LYMAN, SONS & CO., Droguistes en gros, Rue St Paul.

AUSSI AU LABORATOIRE INDIEN. 429 RUE CRAIG.

LES CÉLÈBRES VIANDES DE CONSERVE DE ARMOUR

Aucun stock d'Epicerie en gros n'est maintenant considéré comme complet sans un assortiment varié des

Celebres Conserves de Armour Comprenant

BŒUF SALE

En bocaux de 1, ½, ¼, 6 et 14 Pts, Ausel, Lunch tongue, Langue de Bœuf, Bœuf haché et desséché, Pied de Porc désossé et beau lard anglais

STOCK TENU PAR

Caverhill, Hughes & Co., L. Chaput, Fils & Cie, George Childs & Co., D. Hatton & Co., Hudon, Hebert & Co., Kinloch, Lindsay & Co., Lockerby Bros., J. A. Mathewson & Co., N. Quintal & Fils, Ransom, Forbes & Co., Tees, Wilson & Co., Turner, Rose & Co., Ward, Carter & Co., Dufresne et Mongenais Hudon & Orsali.

Commerce de gros fourni par

JAMES ALLAN,
6 rue St Nicolas.

Achetez le SAINDOUX de ARMOUR, les JAMBONS et la VIANDE FUMEE STAR de ARMOUR.

PIANOS de SECONDE-MAIN
A DES PRIX SPECIAUX

Nous offrons en vente un choix varie de pianos (recus comme partis de paiement en echange des fameux pianos neufs Decker Bros et Heintzman) a des prix et conditions speciales a ceux qui achetent immediatement.

C. W. LINDSAY,
2270 rue Ste Catherine.

BLANCS
Pour les Exercices de Grammaire de Tenue des Livres

Blancs pour les exercices de grammaire approuvés par le Conseil de l'Instruction publique et comprenant quatre cahiers:
No 1—Exercises sur le nom, l'article, l'adjectif et le pronom.
No 2—Exercices sur le verbe, l'adverbe la préposition, la conjonction et l'interjection.
No 3—Exercices sur les différentes règles de la syntaxe.
No 4—Exercices sur l'accord du participe, les remarques particulières sur certains verbes et la ponctuation.
No 5—Exercices sur l'analyse logique.
Prix de chaque cahier..... $0. 10
Blancs pour les exercices de tenue des livres, renfermant les *Principes de tenue des livres*, par J. Ahern, 15 grandes pages de texte avec chaque cahier). Le cours comprend quatre cahiers: Brouillard, Journal, Grand-Livre, Livre de Caisse. La série de quatre cahiers..... $0 40
En vente à la librairie.
J. B. ROLLAND & FILS
6 à 14 rue St-Vincent, Montréal.

PEINTURES PREPARÉES
MARQUE DE ISLAND CITY COMMERCE.
Ces peintures sont préparées avec de l'huile de lin pure et sans mélange chimique.
PEINTURE A PLANCHER "SENOURS" SÈCHE EN 12 HEURES.
PEINTURES A COUVERTURES, etc chez
P. D. DODS & CIE
NRUE McGILL

L. DEMERS
MENUISIER et CHARPENTIER
56--RUE ST DOMINIQUE--56
MONTREAL.
Toutes sortes d'ouvrages en bois exécutés ons le plus court déla.

PROVINCE DE QUEBEC } COUR
DISTRICT DE MONTREAL } Superieure
No 2192

Dame Philomène Lefebvre, épouse de Louis Guérin, hôtelier, de la paroisse de Lapraierie, dans le district de Montréal, donne avis que ce jour, elle a poursuivi son dit époux en séparation de biens, sur autorisation en justice.

ROBIDOUX & FORTIN,
Procureurs de la demanderesse.
Montréal, 2 Octobre 1889. 5i- 1ps 241

TABAC
TABAC
TABAC
A FUMER
A FUMER
A FUMER
PURITAN
CUT PLUG
CUT PLUG
CUT PLUG
— EST —
L'IDEAL DES FUMEURS!
21-jno

Les pilules "Pomme de Mai" guérissent le vomissement. En vente partout.

LA SANTÉ AVANT TOUT

MALADIE DITE A VUE D'ŒIL
EXAMEN ET CONSULTATION GRATIS

Nous recevons la clientèle de 9 hrs a. m à 8 hrs p. m. Aucun débit le dimanche.

Nous certifions que nous avons la meilleure purgation de poumons pour purger dans aucun temps de l'année, dans les canicules ou autrement.

CERTIFICAT.

M. Antoine Barideau, demeurait 201 rue Beaudry — Je certifie que ma petite fille, grasse et bien portante, est tout d'un coup venue à dépérir, suite d'une inflammation de cerveau et des poumons. Elle usa remèdes sur remèdes, prescrits par nombre de bons médecins, sans aucun bon résultat. Au contraire, plus elle en prenait, plus elle dépérissait, et devenait méconnaissable — quelques jours plus tard elle n'était plus qu'un squelette. Nous parents, l'âme navrée, le cœur brisé, allâmes en dernier ressort visiter la célèbre Mme Desmarais et Lacroix, si honorablement connue ici et à l'étranger par ses nombreuses cures qui s'appellent legion et qui ont toujours été si extraordinaires, n'usant que des herbes et racines sauvages dans ses remèdes. Elle était absente et nous rencontrâmes son digne fils qui marche déjà à si grands pas sur ses traces. Voyant l'enfant, il reconnu au coup d'œil le diagnostic de sa maladie et il n'y a pas perdre une minute entreprit le cas en lui donnant de ses remèdes. Il était temps, sa profonde et savante connaissance de ces maladies d'enfants lui fit reconnaitre que la mienne se mourait, la pauvre et chétive créature se mourrait dans les bras de sa mère, la mort se lisait sur tous ses traits, les yeux devenaient vitreux, la gorge râlait, et déjà toutes les extrémités se refroidissaient: Un miracle, croyions-nous, seul pouvait la sauver! Après le premier remède administré, la gorge se décontracta, les lèvres se rouvrirent, les poumons reprirent leurs fonctions, son teint se recolora, ses traits concentrés par la douleur reprirent leur sérénité, et l'enfant s'en dormit. Trois semaines après, elle était radicalement guérie, plus grasse que jamais, nous souriant avec les couleurs du printemps, les roses de feu sur ses joues. M. Lacroix qui sut lutter contre les Parques et sauver mon enfant de la mort, qui sut la lui disputer au dernier moment, est digne de notre profonde et éternelle reconnaissance. Quoique connaissant sa modestie, le devoir m'impose de dire publiquement à haute voix et proclamer la joie et le bonheur qu'il nous a rendus en gardant notre enfant au milieu de nous. Ses études approfondies des herbes et des racines, ses larges connaissances en botanique n'ont qu'un but: Soulager et guérir dans la possibilité ses semblables. Dévouement et sacrifice pour faire du bien à son prochain, l'humanité souffrante. Voilà sa devise, tels sont quelques-unes de ses qualités.

A Montréal, en foi de quoi je donne ce présent certificat, daté de ce jour, le 10 fev 1883.

ANTOINE BARIDEAU,
301 rue Beaudry,

A. E. LACROIX, FILS,
Successeur de Mme Ve DESMARAIS.
1263 rue Mignonne, coin de la rue Ste-Elizabeth, Montréal.

Nous avons constamment toute espèce de racines, herbes et feuilles sauvages, que nous détaillons à prix modérés.

Nous prions les personnes d'aller s'informer avant de venir nous voir, afin d'être plus satisfaites.

IMPERIAL CREAM TARTAR BAKING POWDER
La PLUS PURE, la PLUS FORTE, la MEILLEURE
NE CONTIENT NI
Alun, Ammoniac, Chaux, Phosphates ou autres matieres nuisibles.
E. W. GILLETT, TORONTO, ONT. CHICAGO, ILL.
Fabt de la "Celebrated Royal Yeast Cakes

AVIS

F. X. Crevier a transporté sa place d'affaires au
No 302 Rue Craig,

F. X Crevier, plombier, couvreur, fabricant de cornières en tôle galvanisée, et posseur d'appareil de chauffage à eau chaude etc. Sollicite toute commande pour couvertures, plomberie et appareil de chauffage. Ouvrages neufs et réparations exécutés avec soin et à des prix très modérés.

F. X. CREVIER
302 RUE CRAIG
MONTREAL

BOIS DE SCIAGE,
BOIS DE CHARPENTE,
PORTES, CHASSIS, ETC.
CHEZ
T. PREFONTAINE
Coin des rues Vinet et Canal
STE CUNEGONDE

Tient toujours un assortiment de toute sorte de bois bruts et préparés: Cadres, Plinthes, Moulures, "Clabboard," Bardeaux, etc. à des prix défiant toute compétition.
Propriétaire du Moulin à Blanchir, à Embouveter et à scier.
Un séchoir à bois très puissant.

VOICI L'HIVER.
Précautionnez-vous contre le froid!

Venez voir notre assortiment de
COUVERTES et CONFORTABLES de Cornwall et de Chambly.
Venez voir nos excellentes
FLANELLES de Chambly et de Campbellford
Nous les vendons aux prix de la manufacture.

Nous venons d'ouvrir 4 Caisses de BAS DE CACHEMIRE et nous avons reçu un immense assortiment de GANTS d'Automne pour être détaillés aux prix du gros.

POUR LES DAMES

Nous venons de recevoir un dernier envoi d'ETOFFES A ROBES consistant surtout en CACHEMIRE DE COULEUR d'un fini merveilleux ainsi qu'une consignation spéciale de MARCHANDISES DE DEUIL provenant des deux grandes fabriques d'étoffes noires dont nous sommes les seuls agents en Canada; Béchard, Duluy & Cie., Lyon, France; Londrill, Wulff & Co., Bradford, Angleterre.

Vous Économiserez au moins 40 POUR CENT en achetant ces marchandises

POUR LES MESSIEURS

Nous venons également de recevoir un nouveau choix de TWEEDS et d'ETOFFES à PARDESSUS.
Un JOB LOT de 1,000 pièces de TWEEDS qui sera détaillé à 50c dans la piastre.
Nous avons aussi un grand assortiment de CORPS et CALECONS de toutes qualités et de tous prix.
VESTES TRICOTEES pour hommes en grande variété, CHEMISES de Flanelle lacées et boutonnées.

☞ Consultez vos intérêts et n'achetez pas sans avoir vu ces marchandises.

NOUS N'AVONS STRICTEMENT QU'UN SEUL PRIX.

DUPUIS FRERES COIN DES RUES SAINTE CATHERINE et SAINT ANDRÉ.

CASTORIA

pour les Bebes et les Enfants.

"Le **Castoria** est un remède si propre à l'enfance que je le recommande comme supérieur à toutes les médecines connues."
Dr. H. A. Archer,
111 So. Oxford St., Brooklyn, N. Y.

Le **Castoria** guérit colique, constipation. Les aigreurs d'estomac, diarrhée, éructation. Vermifuge, sommifère, il aide la digestion. Et cela, c'est un fait, sans autre médication.

The Centaur Company, 77 Murray Street, N. Y.

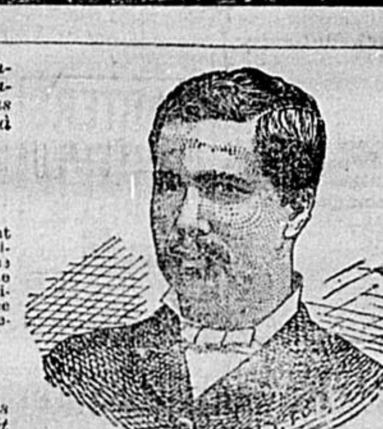

Voici le véritable J. E. P. Racicot, inventeur, propriétaire et manufacturier des célèbres Remèdes Sauvages, 1434 rue Notre-Dame, à l'enseigne du Sauvage.

CERTIFICAT

Montréal, 9 Mai.

Moi, soussigné, je certifie que pendant six mois j'ai été malade d'une démangeaison et darthes aux bras d'une souffrance terrible, j'ai été guéri par les remèdes de J. E. P. RACICOT propriétaire et fabricant de remèdes sauvages, dans l'espace de trois semaines, au No 1434 rue Notre-Dame, à l'enseigne du Sauvage.

A. Laferrière, typographe.
No. 11, St. Etienne, Côteau St Louis

On trouvera les mêmes remèdes au No. 25 rue St. Joseph, Québec, et au No. 9 rue Dupont, Sherbrooke.

No 174

REGLEMENT autorisant la Cité de Montréal à effectuer un emprunt pour aider à l'exécutions de travaux permanents afin de prévenir les inondations et d'améliorer le havre.

Passé le 4 Novembre 1889.

Attendu qu'il a été jugé expédient dans l'intérêt de la cité de Montréal, de pourvoir aux moyens d'empêcher les inondations auxquelles elle est exposée et d'aider à l'amélioration du havre.

A une assemblée spéciale du Conseil de la Cité de Montréal, tenue dans l'Hôtel-de-Ville de la dite Cité, ce quatrième jour de novembre, mil huit cent quatre-vingt-neuf, en la manière et suivant les formalités prescrites dans et par l'acte d'incorporation de la dite Cité; à laquelle assemblée sont présents les deux tiers au moins des membres du dit Conseil, savoir: Son Honneur le maire, monsieur Jacques Grenier; les échevins Stevenson, Archibald, Malone, Rainville, Conroy, Hamelin, Stephens, Villeneuve, Farrell, McBride, V. Grenier, Tansey, Perrault, Clendinneng, Griffin, Hurteau, Laurier, Rousseau, Thompson, Germain, J. B. R. Dufresne, Wilson, W. Kennedy, Martineau, P. Kennedy, J. M. Dufresne, Savignac.

Il est ordonné et statué par le dit conseil, et le dit conseil ordonne et statue comme suit:

Sec. 1—La corporation de la cité de Montréal, en vertu de l'autorité qui lui est conférée dans et par la section 132 de l'acte de la Législature de Québec, 52 Vict., chap. 79, et sujet au consentement des électeurs municipaux de la cité, préalablement obtenu en la manière pourvue par la loi,—peut effectuer un emprunt n'excédant pas un million de piastres afin d'empêcher les inondations et d'améliorer le hâvre de la dite cité, tel que spécifié dans la section qui suit:

Sec. 2.—Le produit du dit emprunt sera appliqué en la manière ci-après pourvue, savoir:

1—Pour construire une levée permanente en face de la cité aux fins de prévenir les inondations (voir l'état détaillé dans la cédule ci-annexée)........$ 670,353
2—Pour élargir les rues des Commissaires et de la Commune (y compris le coût des remblais, macadam et achat de terrain)........129,617
3—Pour construire un tunnel sous la rue Brock........163,750
4—Pour aider à la construction d'une rampe à la rue Gale........23,000
5—Intérêt et dépenses imprévues........13,250
Total........$1,000,000

Le tout tel que démontré aux plans (ici soumis) No 6 marqué A, et No 6½ marqué B, lesquels pour être identifiés, seront signés par le Maire, contresignés par le Greffier de la Cité et scellés du sceau de la Cité, puis déposés sous la garde de l'Inspecteur de la Cité: Pourvu toutefois que les dits plans, avant d'être mis à exécution, soient soumis au Gouvernement Fédéral et aux Commissaires du Hâvre et approuvés ou modifiés par eux; et telle modification, si elle a lieu, devra, pour être valide, être approuvée par le Conseil de la dite Cité.

Sec. 3—La dite corporation peut émettre des bons ou débentures au montant qu'elle est autorisée par les présentes à emprunter, payables dans quarante ans à compter de la date de leur émission, et portant intérêt payable semi-annuellement, le premier mai et le premier novembre de chaque année, à un taux n'excédant pas trois et demi pour cent par année.

Sec. 4—Les dits bons ou débentures seront signés par le Maire et contresignés par le Greffier de la Cité et scellés du sceau de la Cité; ils pourront être émis de temps à autres, à telles époques et pour tels montants qui seront jugés convenables; ils pourront être accompagnés de coupons pour l'intérêt semi-annuel payable sur iceux; lesquels coupons signés par le trésorier de la cité, seront respectivement payables aux porteurs d'iceux lorsque tel intérêt semi-annuel devient dû; le trésorier de la cité peut apposer son seing aux dits coupons par empreinte au moyen d'un timbre; et la signature ainsi apposée, sera, à toutes fins et intentions, aussi valide que si elle était écrite de la main du dit trésorier.

Sec. 5—La somme que la dite corporation est autorisée à emprunter comme susdit, peut l'être, soit dans cette province ou ailleurs, et la somme principale et l'intérêt sur icelle peuvent être faits payables dans cette province ou ailleurs, et en argent courant du Canada, ou en celui de la place où ils seront payables.

Sec. 6—Le ou avant le trente-unième jour de décembre chaque année, jusqu'à maturité des dits bons ou débentures, le trésorier de la cité pourra, avec la sanction du comité des finances du dit conseil, prendre sur les revenus annuels et les fonds de la cité, une somme d'argent égale à un par cent sur la dette créée par les présentes; laquelle somme il tiendra séparée de tous autres deniers, pour être appliquée seulement comme fonds d'amortissement, à l'extinction de la dite dette; et il placera la somme, ainsi mise à part, et tout intérêt à accumuler sur icelle, en effets publics, ou en bons du gouvernement du Canada, ou d'aucun des gouvernements locaux du Canada, ou en tels autres effets que le comité des finances approuvera.

(L. S.) **CHS GLACKMEYER,** *Greffier de la Cité.* **J. GRENIER,** *Maire.*

CEDULE

Estimé du coût des améliorations du Havre, des travaux pour empêcher les inondations, etc., etc.

DESCRIPTION DES TRAVAUX	Coût Total	PROPORTION A PAYER — Par les Commissaires du Havre.	PROPORTION A PAYER — Par la Cité de Montréal.
PROJET No 6 A, Préparé par M. John Kennedy, ingénieur du Havre, et M. P. W. St George, inspecteur de la Cité.			
Remblais et élévation des quais entre l'ancienne et la nouvelle ligne de la rue des Commissaires	103,680 00	36,840 00	63,340 00
Do pour défaire les rampes et étendre les quais dans le havre, afin d'élargir la rue des Commissaires..........	1859,216 00	1526,376 00	332,870 00
Mur de revêtement pour empêcher les inondations, avec portes et palissades.	179,071 00	....	179,071 00
Pour macadamiser les quais	146,250 00	146,250 00	....
Jetée préservative pour protéger le mur de revêtement et les quais contre les glaces..........	410,500 00	318,428 00	91,572 00
Pour macadamiser la rue des Commissaires..........	41,125 00	....	41,125 00
Achat de terrain pour élargir la rue de la Commune..........	38,522 00	....	38,522 00
PROJET No 6½ B. Préparé par M. St George, inspecteur de la Cité.			
Tunnel de la rue Brock..........	163,750 00	....	163,750 00
Rampe, rue Gale..........	23,000 00	....	23,000 00
Intérêt et dépenses imprévus..........	....	....	13,250 00
Montant de l'emprunt			1,000,000 00

(L. S.) **CHS GLACKMEYER,** *Greffier de la Cité.* **J. GRENIER,** *Maire.*

Je, soussigné, certifie que ce qui précède est une vraie copie du règlement No 174, passé par le Conseil de la Cité de Montréal, le 4 novembre 1889.

CHS GLACKMEYER, Greffier de la Cité.

AVIS PUBLIC

Est donné qu'une ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des ÉLECTEURS MUNICIPAUX de la Cité de Montréal sera tenue dans l'Hôtel-de-Ville, JEUDI, le DIX-NEUF DECEMBRE prochain (1889), à DIX heures A.M., afin de prendre en considération le dit règlement No 174 autorisant la Cité de Montréal à effectuer un emprunt pour aider à l'exécution de travaux permanents aux fins de prévenir les inondations et d'améliorer le havre,—et d'approuver ou désapprouver le dit règlement,

Donné à Montréal ce cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

CHS GLACKMEYER, *Greffier de la Cité.*

(Pour être publié les 6, 13, 20, 27 novembre et le 5 décembre prochain.)

Ce qui suit a paru dans notre edition de midi hier.

AUTOUR DU MONDE

Le Czar et Nathalie

Nouvelles de Stanley

Le parlement italien.—Le bill anti-socialiste en Allemagne.—Turcs décorés par Guillaume.—Don aux pauvres de Paris.—Grève des allumeurs.—Suicides.—Nouvelles canadiennes.

EUROPE

Le président Carnot a donné 25,000 francs pour être distribués aux pauvres de Paris.

Les allumeurs sur les bords de la Tamise à Londres se sont mis en grève aujourd'hui.

—Le comte Kalnoky après avoir rendu visite au prince de Bismark est parti pour Vienne.

—Le prince de Galles et son fils ont dîné au kiosque du Khédive, au Caire, hier. Ils ont assisté aux fêtes annuelles en l'honneur de la naissance de Mahomet.

—Le czar a écrit une lettre à Nathalie dans laquelle il l'assure de sa sympathie et dit qu'il continue à la reconnaitre comme reine de Serbie. On croit que cette lettre hâtera le règlement de la position de Nathalie.

—L'empereur Guillaume a conféré la décoration de l'aigle noir à Kaimal Pacha, le grand-vizir.

—On nie que Lord Salisbury ait l'intention de disputer les droits des Allemands, d'établir un protectorat sur la côte Est de l'Afrique.

—La *Civilta Catholica*, retire ce qu'elle avait dit au sujet de l'intention du Vatican de publier des documents diplomatiques, relatifs au plan du gouvernement Italien, de violer les droits du Saint-Siège.

—On a discuté hier au Reichstag Allemand, le bill anti-socialiste.

—On demandera au parlement Anglais, une allocation pour défrayer le coût de convertir la résidence de feue la duchesse de Cambridge, en une résidence convenable pour le prince Albert Victor. Les changements projetés nécessiteront des dépenses considérables.

—L'ouverture de la session du parlement Italien aura lieu le 25 courant.

—Les propriétaires des docks d'Anvers, sont en pourparlers avec les grévistes et il est probable que les demandes de ces derniers seront acceptées.

—M. Mackinnon, l'organisateur de l'expédition envoyée au secours d'Emin pacha, a reçu de Zanzibar la dépêche suivante: "On vient de recevoir des lettres de Stanley portant la date "Victoria Nyanza, 29 août." Avec l'explorateur se trouvent Emin, Casati, Marco, un négociant grec; Osman Effendi Hassan, un pharmacien tunisien; Stairs, Nelson, Jephson, Parc et Bonny. Huit cents personnes l'accompagnent à Mpwapwa. Tout le monde se portait bien. Stanley annonce que Wadelai est entre les mains des mahdistes."

ETATS-UNIS

—Les recettes du pont de Brooklyn se sont élevées pendant le mois d'octobre dernier à la somme de $96,635 36.

—Le courant d'une lumière électrique a rôti un cheval à mort à New-York.

—La grève des mouleurs de Pittsburg est terminée.

—Madame Hiram Wilford, de Ramsey, Ill., a été brûlée à mort par suite de l'explosion d'une lampe.

—Un nommé George Kimball, artiste bien connu de Erie Pa., s'est suicidé en prenant du laudanum parce que sa femme avait quitté le domicile conjugal avec ses enfants.

—La population de l'Etat de l'Utah s'élève à 230,000 âmes.

—Harry Price, ancien détenu du pénitencier de Wheeling, W. Va., rappprte des cas de cruautés commis par les officiers du pénitencier contre les convicts.

CANADA

Le gouvernement fédéral vient de faire distribuer les primes offertes aux pêcheurs du golfe.

—L'assemblée du conseil d'agriculture qui devait se tenir le six novembre, a été remise au vingt du même mois.

—C'est aujourd'hui que se fera à Montréal aux bureaux du gouvernement, le paiement des $400,000 en règlement de la question des biens des Jésuites.

—Joseph Beauchamp, arrêté à Ottawa, sur accusation d'avoir fait dérailler un train sur la ligne du Canada Atlantic, a été libéré, la poursuite n'ayant pas de preuves satisfaisantes contre lui.

—Un jeune peintre âgé de 25 ans, nommé Loyer, venant de Montréal, est mort subitement samedi, à l'hôtel de M. Desjardins, rue Clarence, Ottawa. Cette mort a été causée par l'usage immodéré des liqueurs enivrantes.

—Les actionnaires anglais du chemin de fer Québec Central, contestent la régularité des comptes relatifs à une certaine construction et à l'organisation; cette cause est actuellement pendante devant la cour à Sherbrooke.

—Le steamer "Coreno" est arrivé d'Alaska, à Victoria, samedi soir, ayant à bord $50,000 en or de la mine Treadwell, 12,000 de Cassior et 13,000 venant d'autres endroits. Un sauvage a découvert une veine d'or dans le district d'Omnica et les mineurs arrivent en foule. On dit que cette mine est très riche.

—L'archevêque O'Brien, d'Halifax, est parti pour Baltimore.

—Les fièvres typhoïdes exercent des ravages à Québec.

MORT DU COL. MARTIN, M. P. P.

Le député de Rimouski à la chambre locale

Pointe-au-Père, Qué., 4—Le colonel E. O. Martin, M.P.P., pour Rimouski, est décédé ce matin à Rimouski. Le défunt était le fils de Henri Martin, marchand de Rimouski. Il était né en 1842 et a fait ses études aux séminaires de Québec et de Ste Anne. Il a été agent pour la construction du chemin de fer de l'Intercolonial de 1870 à 1874, et était très intéressé dans le commerce de bois.

Il était lieutenant-colonel du 89e bataillon depuis 1874. Aux dernières élections provinciales il a été élu contre son concurrent, M. L. N. Asselin, à une majorité de 61 voix.

CRISES.—Toutes crises nerveuses arrêtées gratuitement par le grand nervin du Dr Kline. Plus d'accès, après le premier jour de l'emploi. Cures merveilleuses. Brochure et bouteilles de $2.00 pour essai expédiés gratuitement pour cas d'accès nerveux.

Adressez Dr Kline, No 931 Arch St., Phidadelphie, Pa.

LA TEMPÉRATURE

On prédit du temps froid pour les prochaines vingt-quatre heures.

Maximum de la temperature:—Calgary, 28; Winnipeg, 12; Toronto, 37; Montréal, 40; Québec, 36; Halifax, 46.

LE CANADA AUX ÉTATS-UNIS

Le 30 octobre dernier, la Société de Secours Mutuels Canadienne de Biddeford a eue ses élections qui ont été comme suit:

Chapelain, Rév. M. Dupont.
Président honoraire, Jos. Chassé.
Président, Jos. N. Bourque.
1er vice-président, Octave Dubois, réélu.
2e vice-président, François Beaudoin.
Sec.-arch., Dr N. Thivierge, réélu.
Ass.-sec.-arch., G. G. Tabbott.
Sec.-corr., J.-B. Lamoureux, réélu.
Ass.-sec.-corr., E. Pruneau, réélu.
Trésorier, J.-B. Paré, réélu.
Com.-ord., H. Toussignan, réélu.
Directeurs et comité de visite: Jos. Pruneau, réélu; F. Pelletier, père, réélu; Mag. Guilbert, E. Pinard et Ant. Bergeron, réélu.
Comité d'enquête: P. Leclerc, réélu; O. Lafleur, L. A. Talbott, M. Mettayer et Ant. Lamontagne, réélu.
Directeurs d'assurance: Jos Chassé, O. Dubois, N. Thivierge, J. B. Paré, J. A. Soulard, Ant. Bergeron, J. N. Bourque et P. V. Labonté.

PERSONNEL

L'hon. juge Fournier, d'Ottawa, est à l'hôtel St Lawrence.

—Lady Caron et Melle Caron, sont enregistrés au Windsor.

—Deux demoiselles Rhéaume, une Delle Lanieux et une autre jeune fille de St Henri, sont parties avec deux religieuses du Kansas, pour entrer en religion dans leur couvent de là-bas.

—Un télégramme venant de M. l'échevin Robert, dit qu'il est à Pompéi, Italie. M. Robert a fait l'ascension du Vésuve; Mme Robert a eu le courage de l'accompagner jusqu'au point le plus élevé qu'atteignent les touristes. On dit, ajoute le télégramme, que c'est la première fois depuis trente ans, qu'une femme a fait cette ascension.

M. et Mme Robert s'embarqueront bientôt pour le Canada.

—L'hon. Wilfrid Laurier et M. Ernest Pacaud, de l'*Electeur*, sont partis hier, pour aller à New-York.

—Mme Aimé Gélinas, Melle Whitley, Melle Rodier, MM. C. et L. L. Rodier, partent ce soir pour New-York, Washington et Chicago, et seront de retour au commencement de décembre.

Voleurs et incendiaires dans l'Est

A Morse's Line, Cantons de l'Est, les écuries de M. John Monohan contenant de grandes quantités de foin et de grains furent incendiés. Celles de M. Dumond subirent le même sort et tous ses instruments aratoires s'élevant à un montant considérable furent détruits par les flammes.

Un apprit alors qu'un jeune homme de bonne famille à Franklin Pond était l'auteur de toutes les déprédations. On opéra son arrestation et il avoua s'etre rendu coupable d'un certain nombre de vols. Il dit où le produit de ses rapines était caché, mais nia avoir agi malicieusement en faisant brûler les bâtisses ci-dessus mentionnées. La famille de ce malheureux jeune homme joue du malheur, car il y a à peine deux semaines un des membres de la famille se noyait.

Il y avait eu plusieurs vols dans les mêmes cantons.

PARC SOHMER

Beaucoup de personnes ont demandé et se demandent encore pourquoi on a choisi le nom de *Parc Sohmer* de préférence à tant de jolis noms français qu'on aurait pu trouver facilement. M. Lavigne donne pour raison, que c'est pour rendre hommage au célèbre fabricant de pianos de New-York SOHMER, dont il vend les instruments en si grande renommée. 2i-258—5-7-9

AFFAIRES MARITIMES

Le mouvement des vaisseaux sur l'Océan

Arrivées 3 nov.

Vapeurs	à	de
State of Georgia	Glasgow	New-Yk
La Gascogne	Havre	New-York
Fulda	Southampton	"
Ethiopia	New-York	Glasgow

PORT DE MONTREAL

Arrivés—Novembre 4.

Goëlette Ranger, E. Roy, de Caraquet, 14 octobre, C. A. Boucher, huitres.

Goëlette Mignonnette, H. Boulanger, de Labrador, C. A. Boucher, huile.

SS. Polino, N. Lachance, de Cow Bay, H. Dobell & Cie, charbon.

Partis—Novembre 4.

SS. Escalona, W. Cummings, de Aberdeen et Newcastle, R. Reford & Cie, général.

Goëlette Good Intent, 75, D. Mabe, pour Paspebiac, Brock et Cie, général.

SS. Parisian, J. Ritchie, pour Liverpool, H. et A. Allan, général.

SS. Brattsberg, J. Thornson, pour Liverpool via Sydney, Carbray, Routh et Cie bois.

PORT DE QUEBEC

Arrivés, 4 Nov.

SS. Barcelona, Boyle, H. Fry et Cie.

Partis 4 novembre.

SS. Henri IV, Leveux, Liverpool, H. Kennedy.

Goëlle Hudson, McRae, New-Carlisle, Whitehead et Turner.

CERTIFICAT.—Je vous remercie de l'envoi de vos deux "Female Plasters," pour le "Beau Mal" et je vous assure qu'elles m'ont fait un bien immense veuillez m'en envoyer quatre autres pour des amis.

Delle A. DAGENAIS.

Prix 25 cents. Adressez: Dr J. Larivière, Mainville, R. I.

Les pilules "Pomme de Mai" guérissent la perte d'appétit. En vente partout.

PIANO D'OCCASION

1 magnifique piano carré, bois de rose, pieds sculptés, seulement deux mois d'usage, $185.

En vente chez Lavigne et Lajoie, 1657 rue Notre-Dame. 3i-258—5, 7, 9.

ACHETEZ VOS PELLETERIES

Au comptant et sauvez 25 ojo

N'ayant à subir aucune perte pour mauvais crédits nous sommes en mesure de vendre nos fourrures bien bon marché pour du comptant. Nous avons sans contredit un des plus beaux assortiments du Canada. Une visite paiera votre trouble. Francœur et Ste Marie, 1490 rue Ste Catherine.

P. S.—Nous avons un magnifique assortiment de cannes importées spécialement pour cadeaux de fête. 8i-255

Aucune fortune ne peut l'acheter

La santé ne s'achète pas, le sombre et le morose dyspeptique, comme le bilieux *billionnaire* (si toutefois il y a des *billionnaires*), méprisent leurs richesses. Le Burdock Blood Bitters est un remède énergique pour la dispepsie, l'excès de bile, la constipation, les scrofules, la débilité, etc., et toutes maladies provenant de l'indigestion ou du mauvais sang.

Un message réjouissant

Christopher Gould, l'assistant expéditeur du chemin de fer Philadelphia and Reading, qui réside au No 609 North St., Harrisburg, recevait mercredi dernier $15,000 de la Loterie de l'Etat de la Louisiane. Il tenait la vingtième partie du billet No 8,174 qui a rapporté le premier prix capital de $300,000 au tirage du 19 octobre dernier. Dans une entrevue avec ce monsieur, il nous a informé qu'il avait acheté un billet pour la première fois il y a environ 4 mois, et qu'il n'y avait affecté que $8. *Steelton* (Pa), le *Advocate* 27 sept.

Pour toutes affections nerveuses, insomnie, faiblesse de l'estomac, indigestion, dyspepsie, essayez les Petites Pilules de Carter pour les nerfs. Soulagement certain. Le seul nervin vendu à ce prix sur le marché.

LE TRESOR DES NOURRICES

Dans l'origine, il ne fut composé que pour être administré aux enfants comme calmant mais l'expérience a prouvé qu'il détruit les vents, régularise les selles, arrête les vomissements et la diarrhée, il prévient aussi les convulsions qui moissonnent chaque année un si grand nombre d'enfants. En vente partout, prix 25 cents la bouteille.

Pour la guérison des rhumes, de la toux, et des affections pulmonaires, le Pectoral-Cerise d'Ayer n'a pas d'égal.

IL Y A TRENTE ANS

Il y a trente ans on plaçait sur le marché un remède destiné à soulager la douleur et propre aux usages internes et externes. Dès le début, il eut un succès merveilleux, et des centaines de personnes certifient que l'Huile Jaune de Hagyard guérit le rhumatisme, le mal de gorge, les foulures, le croup, les coupures, les meurtrissures et toutes les douleurs.

AVIS SPECIAUX

La raison pour laquelle on est si occupé dans le département des costumes de S. Carsley est parce qu'on y montre toujours la plus grande variété et les plus nouveaux dessins.

—Chez S. Carsley vous pouvez voir la plus grande variété en fait de flanelle pour chemises d'hiver et de dessous, ce qui est un plaisir d'acheter quelque chose de ce stock.

CERTIFICAT.—Ma femme veux d ux autres de vos emplâtres pour le femmes; elle est guérie d'une douleur qu'elle avait entre les épaules depuis bien longtemps, et elle ne veut plus se passer de vos "plasters."

JOSEPH CROTEAU,
Trois-Rivières.

Prix 25 cts. Adressez: Dr J. Larivière, Manville R. I. 305-jno

IMPORTANT

Il est très important que vous vous rappeliez, que le *Studio* de M. Alfred Bayard artiste portraitiste, est maintenant au No. 177 rue St Constant, au coin de la rue Ste Catherine. Tout ouvrage est garanti de donner pleine et entière satisfaction.

Les pilules "Pomme de Mai" guérissent l'hydropisie. En vente partout.

—Succès toujours croissant de notre préparation pour faire tomber les poils follets de la figure des dames; vu son usage universel, seulement $1.50 la bouteille y compris une boite d'onguent.

On a toujours en mains la préparation pour teindre la barbe et rendre aux cheveux leur couleur naturelle. Aussi une des meilleures préparations pour nettoyer la bouche et les gencives et pour donner bonne haleine. Rousselures et taches au visage enlevées pour toujours, ainsi que le mal de dents et les cors. Comme par le passé quant aux poudres pour le visage, lui rendre sa fraicheur, en cacher les erreurs de la nature, nous en avons le dépôt. Nous avons aussi la purgation des poumons qui est infaillible. Lisez les certificats que nous publions tous les mercredis et samedis.

A. E. LACROIX,
Successeur de Mme Desmarais,
1263 rue Mignonne
Coin de la rue Ste Elizabeth.

BON A SAVOIR

D'ici à ce que la navigation soit fermée, M. F. Lapointe a décidé de faire une grande vente de meubles à bon marché, afin de laisser profiter aux gens de la campagne des grands avantages qu'il offre au public.

F. Lapointe,
Marchand de meubles,
En gros et en détail,
1445 à 1451 rue Ste Catherine.

JAMES PYLE'S

O. K.

PEARLINE

LA GRANDE INVENTION

POUR LAVAGES FACILES

avec eau dure ou douce, chaude ou froide, sans injurier ni ses mains ni ses étoffes

Nulle famille pauvre ou riche ne saurait s'en passer.

Vendue chez tous les épiciers, mais gare aux viles imitations. LA PEARLINE n'est fabriquée que par

JAMES PYLE, *NEW-YORK.*

DONNEZ AUX ENFANTS SIROP DU Dr GODERRE

A. HURTEAU & FRERE
MA[RCHANDS] DE
BOIS DE SCIAGE
92 RUE SANGUINET
MONTREAL.

CLOS { Coin rues Sanguinet et Dorchester TÉLÉPHONE NO. 106
Bassin Wellington en face des burea du Grand-Tronc. TÉLÉPHONE NO. 140 }

Vous Sentez-Vous

Faible et épuisé? C'est parce que votre sang est impur. Autant s'attendre à ce que la salubrité d'une ville soit parfaite avec de l'eau sale et un drainage défectueux, comme de s'attendre à ce qu'une pièce de mécanique, comme la charpente humaine, soit en bon ordre avec un sang impur circulant même dans les plus petites veines. Savez-vous que chaque goutte de votre sang passe à travers le cœur et les poumons toutes les deux minutes et demie; et que, sur son passage, elle fait les os, les muscles, la cervelle, les nerfs et les autres solides et les autres fluides du corps? Le sang est le grand nutritif, ou, comme l'appelle la Bible,

"La Vie du Corps."

Est-il donc étonnant, alors, que si le sang n'est pas pur et parfait dans ses vaisseaux, vous souffriez d'aussi indescriptibles symptômes?

La Salsepareille d'Ayer est à cent coudées au dessus de tout autre **Altératif et de toutes autres Médecines pour le Sang.** Comme preuves, lisez ces témoignages dignes de confiance:

G. C. Brock, de Lowell, Mass., dit: "Pendant les 25 dernières années j'ai vendu de la Salsepareille d'Ayer. Dans mon opinion, les meilleurs ingrédients pour la guérison de toutes les maladies provenant de l'impureté du sang sont contenus dans cette médecine."

Le Dr. Eugène I. Hill, 381 Sixth Ave., New-York, dit: "Comme épurateur du sang et régénérateur du système, je n'ai jamais rien trouvé qui égale la Salsepareille d'Ayer. Elle donne entière satisfaction."

La Salsepareille d'Ayer prouve également son efficacité dans toutes les formes de la Scrofule, de Furoncles, de Boutons rouges, d'Eczémas, d'Humeurs, de Lumbago, de Catharre, &c.; et est, conséquemment la meilleure

Médecine de Printemps et de Famille

en usage. "Elle les surpasse du tout au tout," dit Mr. Cutler, de Cutler Brothers, Boston, "par la quantité des ventes."

Ayer's Sarsaparilla

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell Mass., Etats-Unis. Prix, $1; six flacons, $5. Valant $5 le flacon.

RENOVATEUR PARISIEN DE
LUBY
POUR LES CHEVEUX
l'article de toilette le plus agréable; remet les cheveux gris à leur couleur naturelle et les empêche de tomber
CHEZ TOUS LES CHIMISTES 50 CENTS

PAIN RELIEF D[E] STANTON
INTERNE & EXTER[NE]

Au Clergé et aux Familles

VIN DE MESSE approuvé par Sa Grandeur l'Archevêque de Montréal, Mgr Walsh, Evêque de London, etc.

VIN DE TABLE Claret St Georges, qualité extra. Pur jus de la vigne des célèbres vignobles de M. Guindon, Sandwich, Ont.

EN VENTE chez les principaux marchands de vins et épiciers de gros. 211

FAITES USAGE DU
VIN DE
Quinine Campbell
LE SEUL VERITABLE

LE Pacifique CANADIEN

LES TRAINS LAISSERONT MONTRÉAL

De la GARE DE LA RUE WINDSOR

Pour Sherbrooke—3.40 p. m. et ‖*8.30 p.m.
Pour St Jean P. Q., Farnham, etc. *9.00 a.m., 3.40 p.m., 5.40, †*8.05 p.m., ‖*8.30 p.m
Pour Boston, ‡Portland, Manchester, etc, *9.00 a.m. et †*8.05 p.m.
Pour St Jean N. B. et Halifax N. E. ‖*8.30 p.m.
Pour Newport—*9.00 a.m., 5.40 p.m., et †*8.05 p.m.
Pour Toronto, Smith's Falls, Peterboro, Brockville, *9.20 a.m. Pour Smith's Falls Toronto, Detroit, Chicago, etc., †*8.45 p.m.
Pour Ottawa et Buckingham, †*10.00 a.m. et 4.15 p.m.
Pour Sault Ste Marie, St Paul, Minneapolis, etc., †*10.00 a.m.
Pour Vaudreuil, etc.,—*9.20 a.m., ‖12.30 p.m., 5.15 p.m., 6.15 p.m. et †*8.45 p.m.
Pour Winchester,—*9.20 a.m., 5.15 p.m, et †*8 45 p.m.

De la gare du Carré Dalhousie

Pour Québec—*8.10 a.m., (*3.30 p.m. Dimanches seulement) et *10.00 p.m. Pour les points sur le chemin de fer Intercolonial à Campbellton N. B., *10.00 p.m.
Pour Trois-Rivières—*8.10 a.m., (*3.30 p.m. Dimanches seulement.) et 5.00 p. m. et *10.00 p.m.
Pour Joliette, St Félix de Valois, St Gabriel, etc.,—5.00 p.m.
Pour Ottawa—*8.50 a.m., 4.40 p.m. *8.40 p.m.
Pour Winnipeg et Vancouver,—*8.40 p. m.
Pour St Jérome, St Lin et St Eustache,—5.30 p.m.
Pour Ste Rose et Ste Thérèse, et les stations intermédiaires—3.00 p. m., 4.40 p.m., 5.30 p.m. Samedis seulement, 1.30 p.m., au lieu de 3.00 p.m.

De la Gare Bonaventure.

Pour Chambly et Marieville etc., 9.00 a.m., de St Lambert, faisant connection avec le train du Grand Tronc qui laisse la gare Bonaventure à 8. 30 a.m.
Pour Chambly et Marieville, etc., 5.00 p.m.

‖ Samedis exceptés.
† Tous les jours y compris le dimanche, les autres trains ne partent que les jours de semaine, à moins d'indication contraire.
* Chars parloir et dortoir sur les trains ainsi marqués.
‡ Ce train n'a pas de connection avec Portland le samedi.

Agent de la douane des Etats-Unis à la gare de la rue Windsor et à celle du carré Dalhousie pour examiner le bagage en destination des Etats-Unis.

BUREAUX POUR L'ACHAT DES BILLETS
266 RUE ST JACQUES.
Hôtels Windsor et Balmoral et aux gares de la rue Windsor et du Carré Dalhousie.

LEON AVIGNON
MAISON FRANÇAISE ET CANADIENNE
VINS, LIQUEURS ET CIGARES 1er CHOIX
386 — RUE DEARBORN, — 386
Près de la gare du Grand-Trone
CHICAGO, ILLINOIS
Les voyageurs y trouveront tous les renseignements désirables.

HOTEL RIENDEAU
RUE St GABRIEL, Montreal
Systêmes Américains et Européens.
Chambres 50c à $1.00 par jour.
Table exquise, sonnerie électrique dans toutes les chambres.
Téléphon 1306.

GABRIELLE

(54) *(Suite)*

A onze heures, il rentrait chez lui, le bras en écharpe, selon les prescriptions de la faculté. Presque au même instant revenait Cherville qui, cette fois, ne cherchait plus à dissimuler sous son manteau les formidables flamberges qu'il avait décrochées du mur de son atelier.

En un clin d'œil, comme une trainée de poudre, la nouvelle se répandit dans la maison: René s'était battu contre monsieur Delaunay et avait été blessé légèrement.

Gabrielle, qui était aux aguets, et qui, le matin à neuf heures, s'était présentée, selon son habitude, chez l'artiste pour y prendre sa leçon, eut la fatale pensée d'aller demander à Cherville des détails sur la rencontre dont elle avait été la cause involontaire.

Celui-ci l'accueillit avec la gravité d'un président de cour d'assises.

—Mademoiselle, lui dit-il assez sèchement, vous devez savoir mieux que toute autre que votre légèreté autorisait jusqu'à un certain point les familiarités de monsieur Delaunay.

—Je ne vous comprends pas, monsieur, répliqua la jeune fille, les yeux démesurément ouverts.

—Rassurez-vous, du reste, reprit Cherville. Nous avons laissé ignorer à René vos relations inqualifiables avec le docteur Lasserre. Ce qui m'a le plus étonné, je dirais presque le plus froissé, c'est que le docteur ait osé servir de témoin à monsieur Dorval dans une affaire qui le concernait personnellement plus qu'aucun de ceux qui s'y trouvaient compromis.

Gabrielle écoutait ce langage étrange, qui, pour la première fois, frappait son oreille étonnée.

—Expliquez-vous, dit-elle, car, en vérité, je ne sais ce que signifient les paroles que vous venez de prononcer.

—Par respect pour votre pauvre père, nous nous tairons, mademoiselle, mais prenez garde qu'il n'apprenne un jour vos assiduités quotidienne à la maison de la rue Lepic!

La jeune fille ressentit à la fois au cœur et à la tête une terrible commotion. Alors seulement elle devina, plutôt qu'elle ne comprit, ce dont on l'accusait. Elle se redressa brusquement, hautaine, dédaigneuse, superbe, et foudroyant Cherville d'un regard chargé de mépris:

—Je n'ai que faire de votre silence, monsieur; je dégage votre conscience des scrupules qu'elle éprouve, dit-elle avec fierté. Ce n'est qu'en des cœurs vils que des soupçons semblables peuvent trouver accès.

Et, majestueuse comme une reine, frémissante d'indignation, plus blanche que le marbre d'une statue, elle s'éloigna.

—Quel aplomb! murmura Cherville avec une admiration mal déguisée.

Dans le monde théâtral, artistique et littéraire, les nouvelles se propagent avec une rapidité dont il est difficile de se faire une idée. Une heure après le retour de René, il n'était bruit dans tous les ateliers que du duel dont il avait été le héros.

Ce fut ainsi que le roi Misère apprit le dénoûment inattendu de la scène que Gabrielle lui avait racontée la veille. Sur-le-champ il accourut chez l'artiste. Deux ou trois camarades de René, ceux qui demeuraient dans le voisinage, étaient déjà auprès de lui. Il était grandement question de l'inconnue qui avait amené cette rencontre.

—Monsieur Dorval peut-il me consacrer quelques intants? demanda Jacques avec humilité.

—Volontiers, fit René en affectant la plus parfaite aisance, bien qu'il pressentit le motif de cette visite. Je ne vous demande que le temps de remercier ces messieurs......

Le roi Misère s'inclina sans mot dire, et, pour se donner une contenance, promena son regard sur les curiosités qui garnissaient l'atelier.

—Ainsi, interrogea l'un des camarades de René, vous refusez de nous dire le nom de la mystérieuse beauté pour laquelle vous avez reçu votre coup d'épée?

—Je ne le connais pas moi-même, répondit l'artiste.

—A d'autres, mon cher! Tudieu! mais c'est de la chevalerie, cela. Le troubadour Abricot n'est pas mort, vous l'avez ressuscité. J'ai précisément une carcasse de guitare qui a eu dernièrement l'honneur de poser devant moi, si vous désirez que je vous l'envoie....

—Envoyez toujours, fit René. Voilà précisément l'hiver qui arrive, j'en ferai du feu.

Souriant aux plaisanteries de toutes sortes qu'on lui avait decochées, le jeune peintre reconduisait tout doucement ses amis vers la porte de sortie. Enfin il réussit à se débarrasser d'eux.

Alors il retira de la serrure sa clef qu'il y laissait d'ordinaire, referma la porte et rentra dans son atelier.

—Maintenant, je suis à vous, père Jacques, dit-il en prenant la main du roi Misère.

Puis, sans effort, il l'attira auprès de lui sur le divan, le força d'y prendre place, et tourna vers lui son visage épanoui:

—Et vous? demanda-t-il joyeusement; que me voulez-vous?

Le roi Misère hocha gravement la tête et ne répondit pas d'abord.

—Je devrais vous en vouloir, monsieur Dorval, dit-il pourtant, mais je ne m'en sens pas le courage.

—M'en vouloir? et pourquoi?

—Je conçois que vous avez trompé Gabrielle, reprit le vieillard, mais je ne vous excuse pas de m'avoir caché la vérité. Je vous retrouve aujourd'hui blessé, hors d'état de travailler, je n'ai pas le droit de vous adresser un reproche, et cependant vous nous avez fait bien du tort en exposant votre vie à notre insu!

—Quel tort ai-je pu vous faire? repartit vivement René.

—Ne sentez-vous pas que ma fille est compromise?

—Son nom n'a pas même été prononcé.

—Je le sais. J'ai entendu en arrivant ici les plaisanteries d'assez mauvais goût dont vous avez été l'objet, mais je n'en persiste pas moins à affirmer que vis-à-vis de Cherville, de vous, et de monsieur Delaunay, l'honneur de Gabrielle a reçu une première atteinte. Or, trois personnes ne sauraient garder un secret, et le gardassent-elles, je souffrirais trop d'exposer chaque jour ma fille à rougir devant elles.

Je partage vos scrupules, répondit René avec embarras, mais que pouvais-je faire? Qu'auriez-vous fait à ma place?

—J'aurais, je le crains, agi comme vous l'avez fait dans un mouvement de vivacité bien pardonnable, mais je suis le père de Gabrielle, j'ai un titre à revendiquer et à défendre l'honneur de ma fille, tandis que vous n'en avez aucun. Votre amitié? Oui, je sais que vous nous aimez, que vous avez été bon pour nous au delà de tout ce que nous pouvions attendre; mais le monde entre-t-il dans de semblables détails? Admet-il qu'un jeune homme de vingt-cinq ans protège une jeune fille de dix-huit ans et risque sa vie pour elle, uniquement parce qu'il est l'ami de son père et le sien. Vous savez bien que non.

Vous n'ignorez pas plus que moi comment il dénature les sacrifices dont il est incapable, et de quel nom honteux il flétrit celle qu'un malheureux hasard désigne à ses calomnies. Ne les entendez-vous pas comme moi ces voix ironiques? Leurs propos outrageants ne vous font-ils pas monter le rouge au visage? Voulez-vous que je vous répète ce que demain, après-demain, dans dix jours, diront ces langues de vipère?

—Est-ce que vous les croiriez? fit précipitamment René.

A cette question, Jacques Lacour ne sourcilla pas. Un sourire calme, empreint d'une ineffable sérénité, glissa sur ses lèvres et éclaira son visage.

—Ah! soupira-t-il, Dieu m'est témoin que je n'ai jamais redouté semblable catastrophe. Ce n'est pas moi qui vous accuserai pauvres enfants, mais le monde.

—Eh bien! dit résolûment René, je connais un moyen de lui imposer silence à ce monde impitoyable.

—Lequel? Vous n'avez pas la prétention de vous battre contre tous les Anatoles dont il se compose, n'est-ce pas?

—Non, répondit René, qui se leva solennel et recueilli. Alors, s'inclinant gravement devant le roi Misère:

—Monsieur Jacques Lacour, prononça-t-il lentement, j'ai l'honneur de vous demander la main de votre fille?

—Pour vous!.... balbutia le vieillard... la main de Gabrielle... la fille d'un modèle.... c'est impossible! j'ai mal entendu.

Ses traits rayonnaient, ses mains tremblaient, son corps entier tressaillait de joie et d'orgueil; mais, tout à coup, son front se rembrunit, ses sourcils se froncèrent, son regard se voilà.

—Non, répondit-il énergiquement. Je n'accepte pas votre sacrifice. Vous avez déjà risqué votre vie, je ne veux pas que vous engagiez encore votre avenir: je ne prêterai pas les mains à une union qui serait pour vous un fardeau, et pour ma fille un irréparable malheur.

(A continuer)

Ce qui suit a paru dans notre edition d'hier soir.

LE SECRET
— DE LA —
ROCHE NOIRE
BROCHÉ
Prix : 50 centins

En vente aux Bureaux de L'ETENDARD 37 rue St. Jacques.

LES BIENS DES JESUITES

Le paiement des $400,000.00

Le discours du Premier-Ministre

Les signatures du document

L'INDEMNITÉ des PROTESTANTS

C'est à onze heures, ce matin, que s'est fait le paiement des $400,000 votés par la Législature, relativement aux biens des Jésuites.

Après l'arrivée du Premier-Ministre, le conseil exécutif se réunit dans la salle des délibérations. Il avait à sa droite les hons Gagnon et Rhodes, et à sa gauche l'hon Turcotte et tous les membres du cabinet.

Les honorables Duhamel et Ross étaient absents. Parmi les autres personnes on remarquait : Mgrs Têtu et Labelle, les R. P. Jésuites A. D. Turgeon, procureur spécial de la propagande, Hudon, Vignon, Jones et Lecompte, les Rév. MM. Gagnon, procureur de l'Université Laval, et Racicot, procureur de Mgr Fabre, les hon. James McShane, Henry Starnes, Wilfrid Prévost, Dr Marsil, J. K. Ward, MM. J. E. Robidoux, M. P. P., A. E. Lussier, M. P. P., C. Beausoleil, M. P., Chs. Champagne, M. P. P., A. G. Bourbonnais, M. P. P. O. Goyette, M. P. P., A. Rocheleau, M. P. P., et Louis Bazinet, M. P. P. Parmi les autres personnes présentes : MM. Gustave Lamothe, Alfred Perry, M. le maire Grenier, L. O. Hétu, N. P., A. Lafontaine M. P., James Harper et autres.

M. Cyrille Tessier, notaire, de Québec, fit alors lecture de l'ordre en conseil ayant trait à cet acte et M. Machin fit alors remise des différents chèques devant être distribués aux diverses institutions mentionnées au décrêt papal, plus un chèque additionnel de $5,260.15 représentant les intérêts.

L'hon. M. Mercier se levant alors parla en ces termes : Avant que d'apposer ma signature au bas de cet important document, je veux dire quelques mot appropriés à la circonstance. Cet acte qui restera comme un monument, contient deux clauses importantes : 1o La cession de tous leurs droits sur les biens qui se trouvent dans la province de Québec ; 2o Le paiement de la somme de $400,000.

Par cette cession, les Pères Jésuites ont renoncé à tous droits qu'ils pouvaient avoir sur ces biens. Cette somme de $400,000 est considérable en apparence, mais bien faible en réalité, si l'on considère que toutes les difficultés existant entre l'autorité civile et religieuse auront disparu.

Par cet acte de justice, nos enfants pourront vivre tranquilles à l'avenir et seront reconnaissants de ce que leurs ancêtres auront fait.

Maintenant la raison pour laquelle les $400,000 ne sont pas payées en un seul chèque, est que le Père Turgeon, par une délicatesse qui lui fait honneur, en a voulu ainsi.

Il ne nous reste plus maintenant qu'à verser entre les mains des protestants les $800,000 qui leur sont dues ! Je crois qu'il y a une erreur à corriger, car d'après le recensement de 1882, ils ont droit à une somme additionnelle de $4,000. Nous ferons adopter par la Législature un amendement à cet effet.

Quant à la somme de $60,000, je la tiens à la disposition du comité protestant de l'instruction publique. Ce conseil doit s'assembler demain et délibérer sur une lettre que je leur ai adressée à ce sujet. J'ai tout lieu de croire que nos conditions seront acceptées et que la paix civile et religieuse régnera entre protestants et catholiques.

Je suis certain que c'est le sentiment de l'immense majorité de notre population que la paix et la concorde règnent. Je n'ai pas à m'occuper de l'agitation qui se poursuit dans la province d'Ontario et je laisse à chacun la responsabilité de ses actes. Plus tard, quand l'histoire s'écrira, on jugera alors les choses avec moins de passion et plus de justice.

Le Père Turgeon dit qu'avant de signer ce document, il ne pouvait s'empêcher de témoigner de sa reconnaissance envers le Premier Ministre et la législature qui a passé cet acte. Au nom de la Propagande, dont il est le procureur spécial, au nom de la Société de Jésus, dont il est un des membres, comme Canadien, il le remercie bien cordialement.

Après ces discours, l'honorable Premier Ministre ainsi que ses collègues apposent leur signature au bas du document. Les deux jeunes fils de l'honorable M. Mercier ont aussi signé.

BULLETIN POLITIQUE

Les Orangistes veulent un bill.—La succession du sénateur Hardesty

Sir Adolphe Caron a déclaré l'autre jour, à Montréal, que le système actuel de milice, tel qu'appliqué dans la Puissance, serait bientôt appliqué aux Territoires du Nord-Ouest, et que des fonds vont être demandés au Parlement à cet effet à la prochaine session.

—On sait que les Orangistes ont fait application au Parlement d'Ottawa pour l'incorporation de l'ordre à la prochaine session. En 1884, la dernière fois que cette mesure a été amenée devant le Parlemdnt, la motion pour sa deuxième lecture a été rejetée par un vote de 105 contre 68.

—Parmi les aspirants à la place de sénateur, vacante par la mort de M. Hardesty, le plus en vue est M. Stinson, autrefois des townships de l'Est, maintenant éleveur dans le district d'Alberta.

—Le gouvernement fédéral doit être mis en demeure de s'enquérir des accusations sérieuses portées par M. Davin, M.P., contre le col. Herschmer, chef de la police montée.

SUGGESTIONS POUR LA SAISON D'HIVER

Quand on est attaqué de la toux, du rhume, de l'enrouement, de l'asthme, de la bronchite, du croup, l'expérience de milliers de familles qui en ont fait usage, régulièrement pour toutes ces maladies, suggère l'usage du Baume Pectoral de Hagyard—l'ancien, le fidèle favori du ménage.

Les pilules "Pomme de Mai" guérissent les boutons sur la figure. En vente partout.

LE JUGE DUGAS VS "LE MONDE"

Poursuite de $25,000

Une preuve intéressante

La cause du juge Dugas contre la "Cie d'Imprimerie du Canada" ou du *Monde* est, ce matin, venue devant l'honorable juge Davidson, à la cour Supérieure. Le juge Dugas réclame $25,000 de dommages pour des articles qui ont été écrits dans le *Monde* et qu'il regarde comme diffamatoires et libelleux contre lui, en tant que juge de paix, et lieutenant-colonel du 65e bataillon.

"Il s'agit d'un grand nombre d'articles parus dans le *Monde*, cherchant à ridiculiser le juge Dugas, dit M. L. O. David, avocat de la poursuite. Le journal en question, continue-t-il, a commencé à écrire ces articles avant même le départ du juge Dugas pour Mégantic, où il allait faire une une enquête sur l'affaire Morrison. Le journal le *Monde*, l'a ridiculisé même avant son départ, avec l'intention de lui rendre plus difficile la tâche qu'il était tenu de remplir d'après des ordres supérieurs.

Le journal l'accusait d'aller dans Mégantic comme limier de police, tandis qu'il n'y allait que comme magistrat ; il l'accusait d'avoir fait annoncer son départ, afin que Morrison apprenant la chose, pût se sauver ; et dans d'autres articles, il traitait au contraire le juge Dugas de bourreau et de persécuteur de Morrison. Voyez-vous cette sympathie pour un meurtrier, et ces attaques contre un magistrat dans l'exercice de fonctions sacrées !

Vous verrez, dit quelque part le journal, que le brigand n'est pas Morrison, laissant à entendre que c'est le juge Dugas qui est le brigand. Vous verrez, ajoutait le *Monde*, que l'expédition, (comme il appelait le voyage du juge), se terminera par une chasse aux conservateurs. Il abaissait ainsi le rôle du magistrat à celui d'un partisan politique." Et à preuve de tout cela, M. David produit plusieurs articles du journal. Puis il ajoute : "On a voulu faire passer le juge comme lâche, en dénaturant sa mission à Mégantic, en le représentant faisant la chasse à Morrison, et en ajoutant malicieusement que son *expédition* à Mégantic ne jeterait pas plus de lustre sur son épée que sa campagne au Nord-Ouest.

Le journal voulait faire croire que M. Dugas n'avait pas pris part à toute la campagne du Nord-Ouest par lâcheté. Or, ajoute M. David, voici huit certificats de médecins et un de Sir A. P. Caron, ministre de la milice, qui prouvent que M. Dugas a été *obligé*, par les médecins et le ministre de la milice, d'abandonner à regret ses soldats aux Montagnes Rocheuses, a causé une maladie grave, qui mettait même sa vie en danger, comme le dit un des certificats. Les certificats sont lus et laissés à la cour.

M. Doucet, comptable du Palais, est le premier témoin. Il prouve que le juge Dugas est allé à Mégantic pour obéir à ses supérieurs.

M. Lessard, gérant du *Monde*, et l'un des défendeurs, dit : "Je n'ai lu le *Monde* que le soir, comme à l'ordinaire, et je n'ai pas pris connaissance des articles avant leur impression. Une fois, j'ai émis l'opinion que de pareils articles ne devraient pas être écrits, parce que, disais-je, on ne les prendra pas au sérieux. S'ils avaient été pris au sérieux, et écrits contre moi, je n'en aurais pas été bien aise.

M. Vanasse, directeur du *Monde*, dit qu'il est responsable des articles, bien qu'il ne les ait pas vus avant leur impression.

Il était généralement absent, lors de la publication de de ces écrits, et personne de responsable ne le remplaçait au journal.

M. Berthelot, reporter au *Monde*, avoue ensuite qu'il est l'auteur de plusieurs rapports forgés par lui contre le juge Dugas, et dit que ces rapports faits par lui et qu'on l'approche ne sont pas vrais et que ce sont des *blagues*. Dans un de ces rapport inventés, il désigne le juge Dugas sans le nommer ; mais il dit qu'il ne se rappelle pas si c'est M. Dugas qu'il visait. C'est l'expédition, dit-il, que j'avais en vue de ridiculiser, comme on ridiculise un adversaire politique, voilà tout.

Le juge Dugas m'ayant mis un jour à la porte de son bureau, comme reporter, nous ne nous sommes pas salués depuis, dit M. Berthelot."

M. Côté, reporter du *Monde*, déclare que le juge Dugas est allé au *Monde*, avant de partir pour Mégantic, et qu'il lui a demandé si le journal avait écrit contre lui. M. Côté a répondu qu'il n'en savait rien. Et alors, le juge lui a expliqué, en présence de M. Lessard et Charest, du *Monde*, que son voyage à Mégantic n'était pas celui d'un limier de police, mais d'un magistrat, et les priait d'en prendre note.

M. Ethier, assistant avocat de la cité et major du 65e bataillon, déclare que les articles du *Monde* sont de nature à discréditer M. Dugas, et à faire même un certain dommage au 65e bataillon si on croit ce qu'a écrit le *Monde*. Et il est sous l'impression que ce discrédit a été jeté par le journal sur le demandeur.

M. Girouard, M.P., avocat du *Monde*, demande à M. Ethier s'il croit que la conduite du major Dugas, partant malgré ses médecins, en 1885, pour la campagne du Nord-Ouest, "était propre à jeter de l'éclat sur son épée." Je vous demande cela comme militaire ? "Eh bien, je vous répondrai en effet comme militaire :

"Je crois en effet que cette constance à marcher malgré la maladie est digne *d'un homme*, et qu'il mérite des félicitations. Si j'avais un sous-officier qui agirait de même, je l'en féliciterais. Peut-être aurais-je tort, mais je crois que comme militaire cette conduite est digne d'éloge.

La preuve se continue.

Les enfants de l'hon. Duhamel

M. le docteur Beausoleil a été appelé en toute hâte à Québec, ce matin, auprès des deux derniers enfants de l'honorable M. Duhamel qui ont contracté eux aussi la terrible maladie de la diphtérie.

Nous faisons des vœux pour le rétablissement de ces deux enfants dont les parents ont été si cruellement éprouvés depuis quelques jours.

Que M. et Madame Duhamel veuillent bien recevoir nos plus sincères condoléances.

TOUJOURS LE PREMIER

Presque toutes les maladies proviennent des désordres des organes digestifs, ceux qui jouissent d'une digestion parfaite ne sont jamais malades. *Le Spécifique* du Dr Ed Morin est sans aucun doute le remède le mieux connu pour prévenir les dérangements des organes de la digestion.

MUSIQUE DE PIANO

Les trois morceaux suivants qui ont été joués par la Bande de la Cité au Parc Sohmer et qui ont été publiés pour le piano, obtiennent un succès toujours grandissant.

La petite bavarde, 50c ; Vert gazon, mazurka, 50c ; Aux trois Suisses, polka, 25c. Les trois réunis, $1.00 ; expédiés franco.

Editeurs : Lavigne et Lajoie, 1657 rue Notre-Dame. Si-258—5-7-9

LE FAUX BARON

Son procès au Banc de la Reine

Félix Lowers *alias* baron de Hench, subit aujourd'hui son procès au Banc de la Reine. Son avocat s'appuyant sur une lettre venue des autorités de Belgique, demandait de remettre la cause à lundi prochain, mais l'avocat de Couronne s'y est opposé disant que lui aussi il avait eu de Belgique des nouvelles peu favorables à l'accusé.

Le juge Cross décide que le procès soit entendu de suite.

L'avocat de la Couronne expose alors les faits : En octobre 1888 l'accusé fait la connaissance d'un M Chs Von de Kerchove alors en Europe et lui persuade qu'il est le baron de Heuch, et qu'il doit recevoir un héritage de plusieurs millions de francs ; sur la remarque de Lowers qu'il se propose de faire le tour du monde, Kerchove qui se rendait alors au Canada engage Lowers à partir avec lui.

Rendu ici, l'accusé se pensionne chez M. Magloire Lalonde, hôtelier de Ste Geneviève, auquel il raconte la même histoire de succession ; il réussit à demeurer chez lui sans bourse délier, depuis octobre 1888 jusqu'au mois de mai dernier, lui faisant espérer qu'au mois de septembre de cette année il atteindrait sa majorité et recueillerait la fameuse succession ; enfin le 29 mai dernier, il parvient à lui extorquer $80.

C'est sur cette dernière accusation qu'il subit aujourd'hui son procès.

Décision contestée

M. Salomon Roy a interjeté appel à la Cour du Banc de la Reine de la décision du juge Pagnuelo refusant un bref d'injonction contre la municipalité de Sainte Cunégonde afin d'empêcher cette dernière d'acheter l'aqueduc de MM. Berger et Cie.

Une perle dans une huître

Le capitaine Dugas, de la goëlette "Palma" qui se trouve au port avec une cargaison d'huitres, a trouvé dans l'une de ses huitres une perle précieuse qu'il a refusé de vendre pour $50.

Mortalité de la semaine

Le nombre des décès pendant la huitaine qui vient de s'écouler s'élève au chiffre de 76, dont 63 chez les catholiques. Il y a eu 4 cas mortels de diphthérie, 3 de croupe, 2 de coqueluche et de diarrhée et 12 de consomption.

Commissaires d'expropriation

MM. Moïse Martin, D. McCormick et Dr Leprohon, ont été nommés commissaires d'expropriation pour l'élargissement de la rue Ste Cuthbert ; l'hon. Louis Beaubien, l'exéchevin Donovan et M. Barin, sont chargés de la même fonction pour le chemin Napoléon.

Le voleur de Boucherville

Arthur Carrière dont nous avons raconté les nombreux vols à Boucherville, a été condamné ce matin à deux ans de pénitencier après une verte semonce de la part du magistrat de police ; il y avait plusieurs accusations portées contre lui, mais la condamnation ne se rapportait qu'à une seule d'entre elles ; la sentence a été suspendue dans les autres.

Voleur pincé

M. William Graham, marchand de bois, rue Bruchesi, s'est fait voler un attelage, jeudi dernier, et n'avait pu réussir à découvrir le voleur, lorsque ce matin il a vu passer un cheval portant l'attelage disparu ; il a de suite fait arrêter celui qui conduisait le cheval, et qui est un nommé Elie Ouellette : [illegible] devant le magistrat [illegible] Ouellette a été [illegible] condamné à subir son procès au Banc de la Reine.

Incendies

Vers les 7 heures, ce matin, il y a eu, rue Fullum, incendie de la toiture d'un fourneau à brique appartenant à M. Sheppard.

—Au commencement de la veillée hier soir, il y a eu un commencement d'incendie chez M. B. Meilleur, 327, Beaudry. Le feu avait éclaté entre un plancher et le plafond. Les pompiers du poste No 11 ont étouffé le feu avant qu'il fit des dommages considérables. Le corps de sauvetage a étendu dix toiles cirées.

—Vers minuit, des mauvais drôles qui pourraient bien se faire pincer, ont sonné l'alarme pour rien au coin des rues Malborough et Logan. C'est la deuxième fois depuis dix jours que des voyous brisent la boîte de la clef, sonnent le tocsin et se glissent dans l'ombre.

LA DIPTHÉRIE À QUÉBEC

Causée par la négligence d'un laitier

Québec, 5—Nous regrettons d'avoir à dire que depuis quelques semaines la dipthérie, cette maladie terrible, qu'il est presqu'impossible de combattre, est cause de plusieurs décès à Québec et toujours les victimes ont été des enfants.

Depuis quelques jours, quatorze enfants sont morts de dipthérie, et, coincidence singulière, tous ces petits buvaient du lait fourni par le même laitier.

Naturellement, on s'est demandé quelle était la cause de ces nombreux décès. On a essayé d'en trouver l'origine première. Aussi, hier matin, nous avons appris qu'il était plus que probable que ces nombreux cas de dipthérie étaient dûs au fait qu'un certain laitier, dont l'un des enfants est mort de cette maladie dernièrement, se servait de l'eau d'un puits dans lequel deux hommes ont été asphyxiés, afin de laver ses bidons et aussi d'abreuver ses vaches.

Un officier de santé est actuellement à faire des recherches. Il est à espérer que des mesures seront prises afin d'enrayer le progrès que cette maladie terrible fait depuis quelques jours.

—Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Laure Thibaudeau, épouse de M. le Dr De St-George, député du comté de Portneuf au parlement fédéral.

Madame de St-Georges est morte, hier matin, à l'âge de 35 ans. Elle était la fille unique de l'hon. Isidore Thibaudeau.

La taxe à Québec

Québec, 5—La perception des taxes, hier, s'est élevée à $20,000 et samedi à $11,000.

L'empereur Guillaume

Constantinople, 5—L'empereur Guillaume a fait une excursion sur le Bosphore, aujourd'hui. Ce soir, il partira pour Venise.

Université Laval

Ce soir, à huit heures, au Cabinet de Lecture Paroissial, conférence de M. l'abbé de Foville, P.S.S., professeurs des sciences comparées.

Le sujet sera : Sciences naturelles. Notions principales sur la Cosmologie.

Les pilules "Pomme de Mai" donnent un beau teint. En vente par tout.

—Il est venu à notre connaissance qu'un piano portant le nom de S. G. Chickering est offert en vente dans cette cité, et nous voulons avertir le public que cette manufacture de pianos n'a rien à faire avec l'ancienne société en renommée de Chickering & Sons, de New-York, dont nous sommes les agents pour la puissance du Canada et dont les pianos ont figuré devant le public durant plus d'un demi siècle, avec une réputation sans égale dans le monde.

Tous ces pianos portent le nom de Chickering & Sons gravé sur les plaques. A. & S. Nordheimer, (Saffery & Walsh, gérants,) 213 rue St Jacques, Montréal. 256-jno

Les pilules "Pomme de Mai" guérissent la jaunisse. En vente partout.

UN SUBSTITUT VÉGÉTAL

Les pilules anti-bilieuses du Dr Ed Morin, font disparaître l'irritation des vaisseaux sanguins, des nerfs, du foie, de l'estomac, des intestins et autres viscères ; elles purgent de tous les excréments, des tumeurs corrompues et des dépôts malades.

Mères, sauvez la vie à vos petits enfants en demandant toujours à votre Pharmacien ou à votre Epicier, les Bonbons de Chocolat Indien des Montagnes Vertes de Geo Tucker, pour les Vers.

Direction complète sur la boîte. Prix 30 cts. 420 rue Craig, Montréal.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Cornets, $8 ; altos, $15 ; violons, de $1 à $125 ; flûtes, 50 cts, $1, $1.50, $3, $4, $5, $6, $8, $10, $12, $13 et $15 ; banjos, de $3 à $25.

Des conditions faciles de paiement seront accordés à toute personne qui fera l'acquisition d'une bande. Assortiment complet et choisi, par M. Ernest Lavigne, le chef de la Bande de la Cité. En vente chez Lavigne et Lajoie, 1657, rue Notre-Dame. 5-7-9

Les pilules "Pomme de Mai" guérissent la dyspepsie. En vente partout.

SITUATIONS VACANTES

EMPLOI DEMANDÉ par deux hommes pour faire l'ouvrage de cour ou prendre soin des chevaux chez un boucher. S'adresser au No 26 George Hypolite, Mile End. 258-3

ON DEMANDE immédiatement un bon jeune homme muni de bonnes références capable de prendre soin de chevaux et faire les commissions dans une épicerie, 447 rue Lagauchetière. 258-1

ON DEMANDE un bon cuisinier sachant pour restaurant, No 1829 rue Ste Catherine. 252-2

ON A BESOIN immédiatement de bons menuisiers ; inutile de se présenter à moins d'être de bonnes mains pour l'établi, succession G. Pallascio, 398 rue St Jacques. 258-1

ON DEMANDE au No 147 rue St André, une personne recommandable pour avoir soin d'un bébé. 258-2

ON DEMANDE immédiatement une servante un peu âgée, munie de bonnes recommandations et expérimentée, pour prendre soin d'un enfant. S'adresser dans l'après-midi au No 94 rue St Denis. 259-2

ON DEMANDE des informations sur Joseph Maximilien Vondosch auquel deux millions de florins ont été laissés. Toutes informations seront reçues par J. J. Rowh. King Consul Munich, Bavaria. 257-2

ON DEMANDE une bonne cuisinière avec recommandation au No 29 rue Berri. 257-3

ON DEMANDE un jeune encadreur pour la campagne. S'adresser No 140 rue Lagauchetière. 227-2

ON DEMANDE un artiste photographe immédiatement, 63 rue St Laurent.

ON DEMANDE [illegible] cons[illegible] immédiatement des ma[illegible] aux hauts gages payés. S'a[illegible] No 63 Rue Campeau. 257-2

ON DEMANDE tous les messieurs et les demoiselles qui désirent apprendre la télégraphie. S'adresser à G. W. Thompson Business College, 251 rue St Jacques. 257-6

ON DEMANDE un forgeron-ferreur de première classe et pour le feu. S'adresser 112 rue Bourget, coin de la rue Notre-Dame, St Henri. 257-3

ON DEMANDE une servante, au No 669 rue St Jacques. 257-6

ON DEMANDE une servante générale au No. 183 rue St André no-253

UNE DAME demande une ou deux chambres à louer, avec usage de la cuisine dans une famille ou il n'y a point d'enfant. S'adresser boite 14 St Jean-Baptiste Montréal. 254-6

ON DEMANDE une servante au No 130 rue du Champ de Mars. 250-8

ON DEMANDE une servante au No 125 rue du Champ de Mars pour une famille sans enfant. 253-

EMPLOI DEMANDÉ par un teneur de livres parlant les deux langues. S'adresser E. B. Bureau de l'ETENDARD. 257

UNE RECOMPENSE

Convenable sera donnée pour certaine information concernant aucune ou toutes les Machines à Coudre "New Williams" portant les numéros suivants : 163821, 139687, 161871, 187?2, 16276, 18327, 159?14, 16?63. Le numéro de chaque machine se trouve gravé sur la plaque sous la glissoire de la navette du devant.

GEO. DAWSON,
258-6 1733 rue Notre-Dame.

A VENDRE

Appareil de chauffage à l'eau chaude sortant de la manufacture de première classe à 10% de rabais. S'adresser à L. Bureau de L'ETENDARD

A VENDRE

Le droit d'exploiter, dans la Puissance du Canada pour un intérêt, le procédé patenté par décret No 17?90 du 5 septembre 1883, accordé à Marshall J. Allen & William E. Bradley, pour perfectionnement de l'art ou procédé de fabrication du Whiskey.

FRANKFORT WHISKEY PROCESS CO
DUNCAN McCORMICK, agent,
No 181 rue St Jacques, Montréal.

AVIS

Toutes personnes ayant des affaires à régler avec la succession de feu Angèle Caron, sont priées d'en donner avis avant trente jours à

THOMAS CARON,
Maskinongé.
Maskinongé, 5 Novembre 1889. 25-9-3m v1

Ayant convenu avec un certain nombre de Couvents et d'Ecoles de leur fournir des pianos Carres de seconde-main, nous sommes en position d'offrir des prix extrêmement eleves pour ces instruments donnes comme partie de paiement pour des pianos neufs C. W. Lindsay, 2270 rue Ste Catherine, seul agent pour les pianos Decker Bros. (de New York), Heintzman & Cie (de Toronto), et autres pianos celebres.

CYCLORAMA

Jérusalem et le Crucifiement, coin des rues Ste Catherine et St Urbain. Ouvert tous les jours de 9 a.m. à 10.30 p. m ; Le dimanche de 1 à 10.30 p. m.

Musique Nouvelle

Galop MAIL COACH, par Maurice Lecoq, celle de ses compositions qui se vend le mieux, 25 cts., moitié prix ; GALOP INFERNAL, par P. Julien, 20 cts, moitié prix ; valse Rosetta, par G. Bachman, facile, 20 cts, un nouveau lot des morceaux populaires de ces. "Aimons-nous," valse 30 cts ; Marche Nuptiale, 20 cts. Au Feu, galop, 30c. La Malle Américaine, galop, 30 cts ; aussi un magnifique morceau par Labierre. Fête Champenoise, 30 cts. Tous ces morceaux sont de Paris, reproduits par moi à moitié du prix ordinaire.

WALTER STREET

29 rue Bleury. 2?26 rue Ste Catherine. Musique à 10c et 1c extra par la malle.

Tonique Nerveux
— DU —
PERE KOENIG
un remède naturel pour

Convulsions et Attaques Epileptiques, Pertes de la Connaissance, l'Hysterie, Danse St. Guy, l'Etat Nerveux ou Nécrosisme, l'Hypocondrie, la Melancolie, l'Ivresse, l'Insomnie, les Etourdissements, Faiblesse du Cerveau et de la Moelle Epinière

Le certificat suivant parle par lui-même :
Montréal, 10 Octobre 1889.

J'ai beaucoup de plaisir à certifier qu'après avoir été éprouvé par des attaques épileptiques pendant les cinq années passées, mon attention ayant été attiré par vos annonces dans les journaux de cette ville sur votre "TONIC NERVEUX DU PERE KOENIG" et que par l'usage d'une simple bouteille de votre préparation, (sous méthodes scientifiques). J'ai la consolation de constater que je suis aujourd'hui radicalement guéri de cette terrible maladie nerveuse. A cet effet je m'empresse de recommander très hautement ce MERVEILLEUX TONIQUE à toute l'humanité souffrante des maladies nerveuses semblables ou autres.

(Signé)
J. A. CARTIER,
" Sténographe Officiel, "
Palais de Justice, Montréal.

A la "CIE. MÉDICINALE KOENIG"
de Chicago.

EMILE BOISVERT
Gérant Général,
Drummondville, Québec.

ED. LEONARD,
PARMACIEN.
113 Rue St Laurent, Montréal.

Ce remède est manufacturé par la Cie Médicale de KOENIG, 50 W. Madison, coin rue Clinton Chicago, Ill., $1.25 la bouteille, 6 pour $6.00. A vendre chez **EDMOND LEONARD**, pharmacien chimiste, 113 rue St. Laurent, aussi chez B. E. McGale, 2123 rue Notre-Dame ; J. T. Lyons, coin Bleury et Craig ; Picault & Con a st, coin Notre-Dame et Honsecours ; S. Lachance, 1538 rue Ste Catherine. 3ps-242-h-1a

Roulant de Ferme, Instruments Aratoires pour jardiniers etc.

A VENDRE PAR ENCAN

Lundi matin le 11 Novembre courant, a la ferme de Maurice Gougeon, Coteau St Pierre, par ordre de Benj. Décary, fils de Jérémie Décary, une grande quantité d'instruments aratoires, un Roulant de ferme etc., comprenant **790 Chassis de couches chaudes, 5 Chevaux de traits et de courses.** 2 Poulains par **"Quito"** 2 Vaches, 2 Waggons pour le marché 10 charrettes Ecossaises à foin, 3 Buggies, Charrues, **Grubbers et 2 Fauchouses.**

— AUSSI —

Meubles en parfait ordre.

Pour crédit s'entendre avec le propriétaire avant la vente, ou avec le soussigné.

Vente à 10 hrs a. m.
WILLIAM H. ARNTON.
258-5 Encanteur.

INTERESSANT
POUR LES HOMMES

On vient de découvrir un nouveau remède pour la restauration des Forces perdues, contre la Débilité nerveuse, Faiblesse de corps et d'esprit, dépérissement prématuré, résultant d'irrégularité de conduite, etc.

Pour renseignements écrire en anglais autant que possible à

J. E. HAZELTON,
266 Yonge Street, Toronto, Ont.

P. S.—Envoyez un timbre de trois centins pour la réponse. 231-1a

ARLINGTON HOTEL.

Toronto, Coin des rues King et John

Situé au centre de la ville, près de la gare, etc., etc.

Nouvellement construit avec améliorations les plus modernes.

Chambres et cuisine de première classe.

Prix $2.00 à $3.00 par jour suivant location des chambres.

Prix spéciaux pour familles à la semaine ou au mois.

HOTEL ALBION
COTE DU PALAIS
DION & FRÈRES, Propriétaires,
QUEBEC.

Ce magnifique hôtel est situé au centre de la ville et à proximité de la gare.

Chambres et cuisine de première classe.

Magnifiques salles d'échantillons pour voyageurs.

Communications par Téléphone.

CRISES NERVEUSES ARRETEES GRATIS

Succès merveilleux

PERSONNES MALSAINES RETABLIES. Le grand NERVIN du Dr KLINE, pour toutes les MALADIES DU CERVEAU et des NERFS. Guérison positive de toute affections nerveuses, accès, épilepsie, etc. Pris suivant direction il est INFAILLIBLE. Plus de crises après le premier jours d'emploi. Une brochure explicative et une bouteille de $2.00 seront expédiés gratuitement aux patients sujets aux accès nerveux, moyennant paiement des frais de transport sur réception. Envoyez les noms des personnes affligées et leurs adresses au Dr KLINE, 931 rue Arch Philadelphie, Pa. Attention droguiste, défiez-vous des IMITATIONS FRAUDULEUSES

SPRUCINE POUR LA TOUX &c

L'HUILE DE
FOIE DE MORUE
— DE —
PHILLIPS
AUX PHOSPHATES DE BLE

S'emploie avec du lait ou de l'eau, d'un gout tres agreable, et susceptible d'etre digeree facilement.

Contre les bronchites la Consomption, les maladies Scrofuleuses, la Toux et toutes les affections des Poumons

ELLE N'A PAS D'EGALE

En vente chez tous les chimistes

LAIT DE MAGNÉSIE DE PHILLIPS
CONTRE LA DYSPEPSIE

COMPOSE DE PHOSPHO-MURIATE DE QUININE DE PHILIPS
LE MEILLEUR TONIQUE CONNU

Colonne Carsley

Montréal, 5 Novembre 1889

AVIS IMPORTANT
AVIS IMPORTANT
AVIS IMPORTANT
AVIS IMPORTANT
AVIS IMPORTANT
AVIS IMPORTANT

GRANDS ACHATS
GRANDS ACHATS
GRANDS ACHATS
GRANDS ACHATS
GRANDS ACHATS
GRANDS ACHATS

AVIS

Ayant fait des achats très considérables d'étoffes à robes d'hiver, à des prix beaucoup au-dessous de la valeur régulière, nous avons décidé de les ofirir en vente avec tout notre stock à des prix spécialement bas, pendant la première quinzaine de novembre.

SOUVENEZ-VOUS
SOUVENEZ-VOUS
SOUVENEZ-VOUS
SOUVENEZ-VOUS
SOUVENEZ-VOUS
SOUVENEZ-VOUS
SOUVENEZ-VOUS
SOUVENEZ-VOUS
SOUVENEZ-VOUS

Les dames qui ont besoin d'acheter des étoffes à robes d'hiver feront bien de se rappeler.

Notre Grande Vente à bon Marché
Notre Grande Vente à bon Marché
Notre Grande Vente à bon Marché
Notre Grande Vente à bon Marché
Notre Grande Vente à bon Marché

D'étoffes à robes d'hiver prendront la première quinzaine de novembre.

S. CARSLEY

Toutes les Pièces De
Toutes les Pièces De
Toutes les Pièces De
Toutes les Pièces De
Toutes les Pièces De
Toutes les Pièces De
Toutes les Pièces De
Toutes les Pièces De
Toutes les Pièces De
Toutes les Pièces De

D'étoffes à robes
D'étoffes à robes
D'étoffes à robes
D'étoffes à robes
D'étoffes à robes
D'étoffes à robes
D'étoffes à robes
D'étoffes à robes
D'étoffes à robes

Dans Le Magasin Sont
Dans Le Magasin Sont
Dans Le Magasin Sont
Dans Le Magasin Sont
Dans Le Magasin Sont

REDUITES DE PRIX
REDUITES DE PRIX
REDUITES DE PRIX
REDUITES DE PRIX
REDUITES DE PRIX

POUR LA VENTE SPECIALE
POUR LA VENTE SPECIALE
POUR LA VENTE SPECIALE
POUR LA VENTE SPECIALE
POUR LA VENTE SPECIALE

D'ETOFFES A ROBES
D'ETOFFES A ROBES
D'ETOFFES A ROBES
D'ETOFFES A ROBES
D'ETOFFES A ROBES

Pendant la Première Quinzaine
Pendant la Première Quinzaine
Pendant la Première Quinzaine
Pendant la Première Quinzaine

DE NOVEMBRE
DE NOVEMBRE
DE NOVEMBRE
DE NOVEMBRE

Rappelez-vous Que Toutes LES
Rappelez-vous Que Toutes LES
Rappelez-vous Que Toutes LES
Rappelez-vous Que Toutes LES

PIECES D'Etoffes à ROBES
PIECES D'Etoffes à ROBES
PIECES D'Etoffes à ROBES
PIECES D'Etoffes à ROBES

SONT REDUITES DE PRIX
SONT REDUITES DE PRIX
SONT REDUITES DE PRIX
SONT REDUITES DE PRIX
SONT REDUITES DE PRIX

POUR CETTE GRANDE
POUR CETTE GRANDE
POUR CETTE GRANDE
POUR CETTE GRANDE

Vente a bon marche d'Etoffes a Robes d'hiver.

S. CARSLEY

Les soies et fils Corticelli,

Conservant leur brillant et leur couleur.

Mesurant la pleine longueur indiquée sur le rouleau.

Ne se tordent ni ne se mêlent à la couture, à la machine où la à main.

Donnant satisfaction à tous ceux qui en font usage.

Ne coûtent pas plus que tout autre marque de première classe.

Soies et Fils Corticelli.

Les cerceaux Ever-Ready pour Robes.

Sont devenus populaire dans toutes les familles. L'article en lui-même est un

BIENFAIT ET UNE BENEDICTION

pour tous ceux qui croient comme nous que le

TEMPS VAUT DE L'ARGENT

On opère une économie du temps de 50 pour cent pour rien.

Cerceaux Ever-Ready pour robes.

S. CARSLEY

1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775 ET 1777
Rue Notre-Dame
MONTREAL

FRAUDE ! FRAUDE ! FRAUDE !
GARE AUX CONTREFACONS !

LES DEMANDES NOMBREUSES ET TOUJOURS CROISSANTES DES
Petites Pilules de Carter pour le Foie

provenant de tout le pays, ont engagé un grand nombre d'escrocs à les imiter. Ils ont adopté des cachets très variés, mais tous sont destinés à tirer partí de la confiance du public.

Nous nous proposons de poursuivre tous ces escamoteurs : nous avons déjà commencé, comme l'injonction suivante en fait foi :—

DANS LA HAUTE COUR DE JUSTICE POUR ONTARIO,
DIVISION DU BANC DE LA REINE.

La Compagnie des Remedes de Carter a intenté une action, par l'entremise de MM. Faulkner et Masson, de Belleville, Ontario, contre John T. Wait, de Arnprior, Ontario, pour s'être servi de leur marque de commerce "LITTLE LIVER PILLS" et sur action produite devant la dite Cour le treizième jour d'avril 1889, le défendeur, John T. Wait (pour s'épargner une forte indemnité), a consenti à détruire tous et toutes pancartes, cachets, circulaires et paquets portant la marque de commerce du plaignant, ou partie quelconque d'icelle pouvant, par sa ressemblance avec la marque du dit plaignant, être considérée comme destinée à leurrer, et par le consentement du dit John T. Wait, la dite Cour a rendu un jugement accordant à la Compagnie des Remèdes de Carter le droit A PERPETUITE d'empêcher le dit John T. Wait, de se servir de leur marque de commerce telle qu'enregistrée (Registre des marques de commerce, No 9, p. 1962) ou d'imiter tant soit peu la dite marque ou partie d'icelle, etc., etc.

En achetant, voyez à ce que le mot "CARTER'S" soit sur l'enveloppe. La vraie marque se lit comme suit :

Le nom est imprimé en noir sur du papier rouge, en lettres de mêmes forme et dimension que ci-contre.

CARTER'S LITTLE LIVER PILLS.

POUR MAL DE TÊTE.
POUR L'ÉTOURDISSEMENT.
POUR EXCÈS DE BILE.
POUR INACTIVITÉ DU FOIE.
PO